



AFGHANISTAN

# Le Canada dans la mêlée

Cette fois, les soldats canadiens pourraient devoir combattre

■ OTTAWA (PC) — Environ 750 soldats canadiens seront déployés sous peu en sol afghan pour combattre les derniers îlots de sympathisants du réseau Al-Qaïda. La mission sera placée sous le commandement des États-Unis.

C'est ce qu'a confirmé hier le ministre de la Défense, Art Eggleton, en conférence de presse. Cette annonce vient valider la rumeur des derniers jours voulant que le Canada ne fasse pas partie de la force de coalition de maintien de la paix de l'ONU, menée par la Grande-Bretagne.

« Ils (les soldats canadiens) apporteront une contribution importante aux efforts conjugués de la coalition en vue de combattre le terrorisme et de réaliser l'objectif de paix et de stabilité en Afghanistan », a fait valoir le ministre Eggleton.

Les 750 soldats font partie du 3<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère Princess Patricia, basé à Edmonton. Une équipe de reconnaissance de 150 membres avait reçu dès novembre un préavis de déploiement de 48 heures et devrait être sur le terrain dans un avenir rapproché.

La mission des troupes canadiennes, qui s'inscrit dans le cadre de la mission Appolo, sera d'une durée de six mois et se déroulera essentiellement dans la région de Kandahar.

Mais, contrairement au rôle que jouent traditionnellement les Forces armées dans les missions de paix, les soldats seront appelés à assurer la sécurité, voire à engager le combat si nécessaire. « Nous sommes bons dans les missions de maintien de la paix (...), mais les Canadiens savent se battre s'ils y sont obligés », a commenté M. Eggleton.

Les risques associés à cette mission sont donc plus élevés que dans les déplacements antérieurs des soldats canadiens.

Voir MÊLÉE en A 2 ►

- Des soldats impatients de partir Page A 2
- Mission de guerre Page A 14

## Le bout du fil pour Saint Laurent



Le légendaire couturier français Yves Saint Laurent quitte la conférence de presse où il a annoncé, hier, son intention de se retirer du monde de la mode et de fermer la maison qui porte son nom. Il aura laissé, au terme de ses 40 ans de carrière, un héritage marquant, popularisant le complet-pantalon pour femme et ne craignant pas d'utiliser les tissus transparents. Détails en pages B 1 et B 3.

## Une couturière a gain de cause face à la CSST

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

Après des années de bataille, Marie-Alice Marquis a remporté une victoire sur la Commission de la santé et de la sécurité du travail. La femme de Sainte-Clotilde de Beauce touchera rétroactivement des indemnités de 80 000 \$.

À l'emploi de la compagnie Manufacturiers Sainte-Clotilde, la couturière tombe en glissant sur la glace dans le stationnement de l'usine, le 31 janvier 1997. Au moment de la chute, elle se fracture le poignet en voulant se protéger, alors que la tête et la colonne vertébrale frappent la glace.

De retour au travail sept mois plus tard, elle doit cesser de travailler le 14 janvier 1998, se disant incapable de transporter le matériel nécessaire à son travail de couturière. Le travail comportait le transport de paniers pesant entre 40 et 50 livres.

M<sup>me</sup> Marquis, défendue par M<sup>me</sup> Marc Bellemare et décrite comme une travailleuse acharnée avant l'accident, a commencé sa bataille en juillet 1997. La CSST venait de décider la fin du versement de l'indemnité de remplacement de revenu. De plus, la commission ne lui reconnaissait aucune atteinte permanente ni aucune limitation fonctionnelle.

Elle subit la défaite en mai 1998 alors que la direction de la révision administrative de la CSST confirme la décision de juillet 1997. En janvier de l'an dernier, c'est au tour de la Commission des lésions professionnelles de lui donner

Voir CSST en A 2 ►

AUJOURD'HUI

### Actualités

**Bishop a frôlé un Boeing.** Avant de s'encaster dans un gratte-ciel, l'adolescent de Tampa a failli provoquer une catastrophe aérienne. Page A 3

### Le Canada

**Second essai pour Day.** Le chef démissionnaire de l'Alliance canadienne a annoncé, hier, qu'il briguera sa propre succession à la tête de son parti. Pages A 5 et A 15

### Le Monde

**Le déficit guette l'Oncle Sam.** Alors que le discours sur l'état de l'Union arrive à grands pas, George Bush a promis d'inclure un plan de relance économique à son budget, malgré le retour au déséquilibre budgétaire qui menace son pays. Page A 10

LA MÉTÉO

Maximum -7, minimum -11

Passages nuageux en après-midi. Vents légers. Détails page S 20

Accumulation de neige (à 13 h hier)

Ce mois-ci: 4,8 cm Lan dernier: 6,4 cm  
 Cet hiver: 58,1 cm 13 hiver dernier: 106,6 cm

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 14
Agenda	B 6	Le monde	A 10
Arts et vie	B 1	Mode	B 3
Bourses	C 5	Petites annonces	S 16
Bridge	S 19	Québec / Canada	A 5
Capitale et régions	A 11	Sports	S 1
Décès	C 7	Statistiques	S 12 à 15
Divertissements	B 7	Télévision	B 2
Économie	C 1		

QUÉBEC, 106<sup>e</sup> ANNÉE, N°10  
 FLORIDE, 1,75 \$ US  
 MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 2745700072

## La firme Roche pourrait être vendue

Son propriétaire, IT Group, éprouve de sérieuses difficultés financières

MICHEL CORBEIL ET FRANÇOIS POULIOT

MCorbeil@lesoleil.com et

FPouliot@lesoleil.com

Les difficultés financières de IT Group pourraient forcer la vente de l'importante firme d'ingénierie-conseil Roche.

« Tous les scénarios sont envisagés. Nous discutons à la fois avec nos créanciers et d'éventuels acheteurs pour l'ensemble ou quelques compo-

santes du groupe », a indiqué hier le vice-président communication de IT Group, William Mulvey.

Le consortium américain, qui s'était porté acquéreur de Roche en 1999, vient d'indiquer qu'il pourrait incessamment se prévaloir des dispositions du chapitre 11 du US Bankruptcy Code afin de se mettre à l'abri de ses créanciers. « Sur la base de récentes discussions avec nos prêteurs, il apparaît peu probable qu'un arrangement qui per-

mettrait une restructuration financière à long terme puisse être atteint », écrit la société dans un communiqué.

IT Group a mandaté les firmes Lehman Brothers et UBS Warburg afin de la conseiller sur différents scénarios de restructuration. À la Bourse de New York, son titre a été placé en arrêt de transaction et le New York Stock Exchange a logé une requête à la Security & Exchange Commission pour le délistier.

La société Roche, qui emploie 850 salariés, dont plus 350 à son siège social de Québec, serait cependant toujours rentable. « Nous sommes rentables et avons un bon carnet de commandes. Nous sommes un des éléments positifs de IT Group », a soutenu hier Gladys Caron. La porte-parole de Roche a indiqué que le chiffre d'affaires de la société gravitait autour de 80 millions \$.

Voir ROCHE en A 2 ►



Le petit Ryan Kotar, 10 ans, aimerait pouvoir s'adonner à ses sports favoris dans la rue sans qu'une voisine ne demande constamment à la police d'intervenir.

## Illégal, le hockey de rue ?

Une croisade se met en branle pour abroger des règlements municipaux qui l'interdisent

■ HAMILTON (PC) — Un père et son fils, qui étaient poursuivis par une voisine qui n'aimait pas qu'ils jouent au hockey ou au football dans la rue, ont remporté une victoire en cour, hier.

Un juge de paix a décrété que le règlement municipal qui interdit les jeux et le sport dans les rues de cette ville ouvrière de l'Ontario n'avait pas été violé dans ce cas. Selon la juge de paix, Wendy Casey, les déclarations des témoins ont soulevé chez elle un doute raisonnable sur la question de savoir si Gary Kotar et son fils de 10 ans, Ryan, jouaient effectivement au football sur leur rue paisible, en août dernier.

La décision n'aura pas d'impact sur l'avenir des joutes improvisées dans les rues du pays, mais pourrait déclen-

Voir HOCKEY en A 2 ►



# ACTUALITÉS

## Le jeune Bishop a frôlé un Boeing 737

Avant de s'écraser sur un gratte-ciel de Tampa, son Cessna a failli causer une catastrophe aérienne

■ TAMPA (PC et AP) — Non seulement l'adolescent de 15 ans qui s'est écrasé samedi dans un gratte-ciel de Tampa, en Floride, aux commandes d'un Cessna, s'est inspiré des attentats du 11 septembre, mais il aurait pu causer une catastrophe aérienne.

Rappelons que dans une note découverte dans sa poche, Charles Bishop dit avoir agi seul et exprime sa sympathie pour Oussama ben Laden, et approuve les attentats. Mais il n'existe pas de preuve de liens éventuels entre lui et un réseau terroriste.

D'autre part, selon des sources de la tour de contrôle de Tampa, le petit appareil de l'adolescent est passé à moins de 1000 pieds d'un gros porteur, un Boeing 737 de la compagnie Southwest Airlines, qui venait de décoller.

Le pilote du gros avion a même ralenti son ascension lorsqu'il a aperçu le petit appareil de Charles Bishop au-dessus du sien. Selon le porte-parole de la tour de contrôle, Joe Formoso, c'est grâce à Dieu que le pilote de Southwest a vu le Cessna.

Les enquêteurs ont interrogé la famille de l'adolescent et comptent chercher des éléments dans son ordinateur. Entre-temps, plusieurs questions persistent sur la sécurité des aéroports.

Adolescent à problèmes, mais pas un

terroriste, le jeune Bishop n'avait aucun lien connu avec des terroristes, même s'il a laissé une lettre exprimant son admiration pour Oussama ben Laden et les attentats du 11 septembre.

Charles Bishop, unique victime du crash, n'était qu'un garçon « perturbé », un adolescent solitaire qui n'avait pas beaucoup d'amis, a expliqué le chef de la police de Tampa, Bennie Holder.

L'adolescent a délibérément précipité samedi soir le monomoteur Cessna 172-R qu'il avait volé à l'école de pilotage Clearwater, où il suivait des cours, contre le gratte-ciel de la Bank of America Plaza, un immeuble de 42 étages, selon Bennie Holder.

Personne n'a été blessé dans le bâtiment, qui devait rouvrir hier, à l'exception du bureau éventré par l'appareil au 28<sup>e</sup> étage.

La note manuscrite retrouvée dans la carcasse de l'appareil n'était adressée à personne en particulier, selon la porte-parole de la police Katie Huggins. La lettre, dans laquelle il disait

soutenir ben Laden, ne contient pas de mention à sa famille ni d'adieux.

À Palm Harbor, où vivait le jeune homme avec sa mère, policiers et agents du FBI ont entrepris d'interroger les membres de la famille de l'adolescent, qui n'avait pas d'antécédents de troubles psychiatriques et ne semblait pas utiliser de substances illicites. Les voisins ont dépeint un jeune assez refermé sur lui-même qui, d'après la police, passait beaucoup de temps seul dans sa chambre. Les enquêteurs ont saisi les ordinateurs familiaux. À l'école, Bishop avait laissé l'image d'un collégien discipliné, bon élève et apprécié de ses camarades.

Le maire de Tampa, Dick Greco, a déclaré au *St. Petersburg Times* que Charles Bishop avait le jour même évoqué une issue funeste. « S'il m'arrive quelque chose, ne laisse aucun de mes ennemis venir à mon enterrement », aurait-il déclaré à sa grand-mère. Trois jours d'après le maire de la ville, l'adolescent avait conseillé récemment à certains camarades de classe de regarder les journaux télévisés.

La grand-mère de Charles Bishop l'avait déposé à l'école de pilotage de l'aéroport international St. Petersburg-Clearwater à 17 h pour sa leçon. Mais pendant le contrôle de l'appareil, le jeune homme a décollé sans l'instructeur qui était supposé l'accompagner.

L'avion a volé entre 9 et 12 minutes, traversant brièvement l'espace aérien au-dessus de la base aérienne de MacDill, selon l'enquêteur du NTSB (Bureau national de sécurité des transports) Butch Wilson. La base abrite le commandement central américain, qui dirige les opérations militaires en Afghanistan.

L'avion avait parcouru une vingtaine de kilomètres quand un hélicoptère des garde-côtes a réussi à le rattraper au-dessus de Tampa. L'équipage a fait signe au jeune homme de se poser, mais il les a ignorés et a écrasé son appareil contre l'immeuble. Par précaution, deux chasseurs F-15 avaient été appelés de la base aérienne de réserve Homestead, mais ils sont arrivés trop tard.



Robert Cooper, le propriétaire de l'école de pilotage où Bishop étudiait.

## Un jeune Afghan de 12 ans serait responsable de la mort du premier soldat américain

PESHAWAR (Pakistan) (AFP) — Un jeune Afghan de 12 ans serait le meurtrier présumé du premier soldat américain tué au combat en Afghanistan lors d'une embuscade dans la province de Paktia (est), a indiqué hier à l'AFP un responsable des garde-frontières pakistanais.

Le garçon, qui avait été appréhendé par des membres de la tribu locale Zadrân après la fusillade avec le groupe de soldats américains en mission de reconnaissance, a réussi à s'échapper, a indiqué M. Javed Marwat à l'issue d'un entretien avec ses homologues afghans de Gardez (la capitale de la province de Paktia).

« Les autorités afghanes m'ont déclaré que le garçon avait été arrêté vendredi juste après la fusillade de Matta Chinah, une localité près de Khost, au cours de laquelle il avait tiré avec un Kalachnikov sur le soldat

américain, a déclaré le garde-frontière pakistanais. Le garçon a été blessé lors de l'échange de coups de feu mais est parvenu à s'enfuir. »

Selon des responsables afghans, le garçon aurait été manipulé par Badsah Khan, représentant de l'ancien roi Zahir Shah, qui aurait agi par dépit après avoir été écarté du poste de gouverneur provincial par le gouvernement intérimaire de Kaboul.

M. Khan aurait, selon les mêmes sources, aidé le garçon à s'enfuir.

Vendredi, un général américain avait indiqué que la victime — le sergent Nathan Ross Chapman, 31 ans, originaire de San Antonio (Texas) — un « bété vert » des forces spéciales américaines, avait été tué par des coups de feu d'armes de petit calibre lors d'un échange de tirs dans le secteur de Gardez-Khost.

Il « faisait partie d'une équipe dont la mission était la coordination avec des

éléments des tribus locales », avait ajouté le général Tommy Franks, chef des opérations militaires américaines en Afghanistan.

Un agent de la CIA avait été blessé dans le même accrochage mais ses jours ne semblent pas en danger, avait pour sa part indiqué un autre responsable américain.

La province de Paktia (est), où s'est produite la fusillade, est une « zone plus dangereuse que d'autres » parce qu'elle a été un foyer de soutien aux talibans et à Al-Qaida, et qu'il n'y avait eu jusqu'alors beaucoup de coordination avec les forces antitalibanes, a indiqué l'amiral John Stufflebeem.

Reconnaissant que la loyauté des groupes afghans était fluctuante, l'amiral Stufflebeem a déclaré : « Nous ne savons pas en qui nous ne pouvons pas avoir confiance à propos de cette embuscade. »

## À l'ombre de la tour Eiffel



La mairie de Paris a ouvert hier une procédure judiciaire à l'encontre des propriétaires de la grande roue, installée dans le centre de Paris pour le passage à l'an 2000, qui ont refusé de la faire démonter comme prévu pour le 7 janvier. La mairie, qui a indiqué que l'audience devrait intervenir d'ici quatre à six semaines, a attaqué les exploitants de l'attraction foraine pour « occupation sans titre du domaine public » et demande son démontage sous astreinte. La grande roue, montée sur la place de la Concorde, aurait dû quitter la place, classée monument historique, hier. Son principal actionnaire Marcel Campion a refusé de la démonter tant que la mairie ne lui aura pas proposé un endroit « convenable » pour l'installer et a demandé de pouvoir l'exploiter au même endroit un an supplémentaire. (AFP)

## Grossesse imprévue

Elle poursuit ses médecins qui n'ont jamais constaté qu'elle était enceinte

MONTRÉAL (PC) — Une jeune femme de Beauharnois, qui a accouché d'une fille sans savoir qu'elle était enceinte, poursuit les deux médecins qui l'ont vue cinq fois tout au long de sa grossesse.

Shirley Howard a inscrit hier en Cour supérieure une action en dommages de 90 600 \$ contre les D<sup>rs</sup> Francine Petit et François Dulude, de Châteauguay.

La femme de 26 ans, qui avait entrepris un cours d'assistance technique en pharmacie, a d'abord consulté le D<sup>r</sup> Petit à la fin de juin 1998, se plaignant d'un dérèglement du cycle menstruel.

Celui-ci juge que le stress en est la cause et que tout est normal par ailleurs. Il prescrivit des contraceptifs oraux et du fer. La femme consulte le même médecin presque trois mois plus tard. Même si les dernières menstruations datent de deux mois, le médecin procède à un examen gynécologique et en conclut que l'utérus paraît normal.

Alors que la femme est enceinte sans le savoir, elle visitera ensuite trois fois le D<sup>r</sup> Dulude à la clinique médicale de Châteauguay, en octobre, en novembre,

puis en décembre 1998. Elle s'y plaint chaque fois d'une fatigue extrême.

Selon la poursuite, le médecin n'aurait procédé à aucun examen physique ni n'aurait arrêté un diagnostic au cours des deux premières visites. À la troisième, la patiente se plaint, outre de fatigue anormale, de constipation. On lui prescrit un traitement pour l'asthme, ainsi que des lavements.

Au début de janvier 1999, la femme, sans s'y attendre le moins du monde, donne naissance à une fille en croyant se libérer les intestins. La femme n'avait rien d'une personne obèse.

La jeune mère reproche aux deux médecins de n'avoir pas diagnostiqué la grossesse et au D<sup>r</sup> Dulude en particulier d'avoir négligé de procéder à un examen physique.

L'aventure, allègue-t-elle, a laissé des séquelles : elle a dû abandonner les études qu'elle avait entamées à grands frais. Elle n'était préparée ni psychologiquement, ni physiquement, ni économiquement, à avoir un enfant et elle juge qu'elle aurait dû pouvoir choisir dès le départ de mener sa grossesse à terme.

# Vente de fermeture

tout doit être vendu  
jusqu'à **70% de rabais**  
de plus nous payons les taxes

SEULEMENT À PLACE STE-FOY

DERNIER JOUR

Maison en Gros

par Pot Pourri

Place Ste-Foy 657-7575

## Une passion dévorante



Une lionne a adopté et protégé pendant quinze jours au Kenya un bébé antilope, qui la suivait pas à pas et dormait à ses côtés, avant que cet amour hors du commun ne s'achève tragiquement dimanche quand le petit oryx a été dévoré par un lion, a indiqué hier un professionnel du tourisme. Un quotidien kenyan, The Nation, publie de nombreuses photos montrant le frère animal cheminant tranquillement flanc contre flanc avec le fauve, ou se reposant levée contre lui, dans la réserve nationale de Samburu, dans le nord du Kenya. La lionne a protégé le petit oryx, une catégorie de grande antilope au front noir et blanc et aux longues cornes effilées, quinze jours durant, comme sa propre progéniture, avant que l'animal ne soit tué par un autre lion, a expliqué à l'AFP Lmakiya Lesage, qui organise des safaris dans le parc de Samburu. Il pense que le fauve a adopté le bébé d'une antilope qu'il avait fait fuir en chassant. Régulièrement, le petit oryx allait téter sa mère, qui restait toujours à bonne distance, avant de revenir vers la lionne, selon M. Lesage.

## Pénurie coûteuse confirmée

15 M\$ en temps supplémentaire dans les prisons du Québec

VALÉRIE LESAGE  
VLesage@lesoleil.com

Le ministère de la Sécurité publique confirme que la facture de temps supplémentaire des agents des services correctionnels pour l'année 2001-2002 approchera les 15 millions\$ à cause de la pénurie de personnel.

Normalement, le temps supplémentaire ne devrait pas coûter plus de 4 millions\$. Mais il manque 400 agents pour surveiller les détenus dans les prisons québécoises, ce qui force les employés à allonger leurs semaines de travail.

En décembre, le président du Syndicat des agents des services correctionnels, Réjean Lagarde, indiquait au SOLEIL que plusieurs agents n'auraient pas de congé pendant la période des Fêtes et que la moitié du temps, ils devraient doubler leur quart de travail. Pour assurer la sécurité dans les établissements de détention, les agents des services correctionnels ont l'obligation de faire du temps supplémentaire quand un collègue est absent ou quand un poste est vacant. Ils reçoivent alors une fois et demi leur salaire de base.

Selon les prévisions du ministère de la Sécurité publique, la facture des heures supplémentaires des agents des services correctionnels atteindra 14,3 millions\$ au 31 mars, à la fin de l'exercice financier 2001-02. Le déficit budgétaire sera cependant moins élevé puisque environ la moitié de cette somme aurait dû servir à payer les salaires des employés manquants.

### FAIBLE TAUX DE RÉTENTION

Les agents des services correctionnels devraient obtenir du renfort au début du mois d'avril. Six cents postes ont été offerts récemment et les concours auront lieu en février. Les candidats sont nombreux : 2750 personnes ont répondu aux offres d'emploi.

Il y aura d'autres efforts de recrutement au cours de l'année puisque le ministère prévoit de nombreux départs à la retraite. Les services correctionnels ont par ailleurs beaucoup de difficulté à retenir leur personnel. Le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard a lui-même indiqué le mois dernier qu'il fallait se débarrasser de « l'attitude malsaine » qui règne dans les prisons, où les employés sont régulièrement la cible de menaces et d'injures de la part des détenus.

## Le monde est sens dessus dessous

ISTANBUL (AP) — Le retour du soleil a réchauffé les températures hier, semblant annoncer la fin de la vague de froid qui touche l'Europe du sud-est, mais trois personnes ont été retrouvées mortes en Turquie, portant à sept le bilan d'une semaine d'intempéries.

Un homme a été découvert mort de froid dans un camion à Izmir, un autre, qui était parti à la chasse, a été retrouvé sur la côte nord, et un troisième dans la même région, qui avait tenté de rentrer chez lui à pied.

À Jérusalem, une tempête de neige inhabituelle a frappé le Proche-Orient lundi, couvrant de blanc les coupoles et les toits de la vieille ville de Jérusalem et provoquant nombre de carambolages sur les routes de la région.

### RAFALES DE VENT

Dans plusieurs villages du Liban et dans nombre de villes palestiniennes, l'électricité a été coupée, notamment à cause des fortes rafales de vent qui ont abattu des arbres sur les lignes électriques. À Bethléem, le Noël des orthodoxes s'est déroulé sous les flocons de neige.

En Syrie, la capitale Damas s'est réveillée sous 10 centimètres de neige, pour la première chute de neige importante depuis 1992. L'autoroute reliant Damas à Beyrouth, au Liban, était coupée par la neige, et les villages des montagnes des environs de Lataquieh, sur la Méditerranée, étaient isolés.

La neige est également tombée sur la Jordanie, où les températures ont chuté plusieurs degrés en dessous de zéro. Deux heures après l'arrivée des premiers flocons, on rapportait déjà 25 accidents de la circulation à Amman.



À Bethléem, le Noël des orthodoxes s'est déroulé sous les flocons.

## Plus de pouvoirs contre le crime organisé

La nouvelle loi antigang est maintenant en vigueur

ISABELLE RODRIGUE  
Presse canadienne

OTTAWA — Les groupes criminels organisés n'ont qu'à bien se tenir puisque les policiers et les tribunaux disposent désormais de pouvoirs élargis pour leur faire la lutte.

La nouvelle loi antigang, qui a obtenu la sanction royale tout juste avant Noël, est entrée en vigueur hier. La loi permet, par exemple, d'appliquer des peines sévères à des personnes participant à des activités des groupes criminels. En vertu de cette loi, le chef d'une organisation criminelle et reconnu comme tel par un tribunal serait passible d'une peine d'emprisonnement à vie.

Outre la criminalisation de la participation aux gangs criminels, la loi améliore la protection des procureurs, des juges, des témoins ou des jurés qui auraient à prendre part à un procès impliquant des membres de groupes criminels. La mesure simplifie aussi la définition « d'organisation criminelle » en faisant disparaître des critères jugés trop stricts.

### OTTAWA PRESSÉ D'AGIR

Ces nouveaux pouvoirs étaient fortement attendus par les corps policiers qui se plaignaient de manquer de moyens vis-à-vis à des organisations de plus en plus structurées et puissantes. Au Québec notamment, le gouvernement provincial pressait Ottawa d'agir depuis plusieurs années afin de l'aider à contenir l'expansion des motards criminels.

« Enfin! », s'est exclamé le ministre de la Sécurité publique du Québec, Serge Ménard, commentant la mise en vigueur de la loi C-24. Le ministre est

d'avis que la mesure permettra aux policiers d'intervenir plus vite afin d'empêcher les groupes de prendre de l'expansion. Il souligne de plus que la loi aura pour effet d'obliger Hells Angels ou Bandidos de ce monde de se faire plus discrets puisque le simple fait de porter les couleurs d'un de ces groupes donnera la preuve de son appartenance.

« Je suis convaincu que c'était un peu à cause de la publicité qu'ils se donnaient que les Hells Angels avaient pu bâtir un si grand monopole du crime organisé. Avec une loi antigang, ce caractère public va disparaître », a souligné M. Ménard, lors d'une entrevue à la Presse canadienne.

C'est également ce que maintenait Michel Auger, journaliste spécialiste des motards criminels et victime d'un attentat à l'automne 2000, lors de son témoignage en novembre dernier devant le comité sénatorial chargé d'étudier les dispositions proposées. M. Auger affirmait que déjà les corps policiers observaient que les motards étaient moins enclins à parader avec leurs motocyclettes, leurs couleurs bien en vue.

Le ministre Ménard précise que les policiers ne tarderont pas à utiliser les nouvelles dispositions et à réorganiser les enquêtes. « Il y a certains types de preuves, qu'on avait déjà compilés et qui n'étaient pas pertinents, qui vont maintenant le devenir », explique M. Ménard.

Deux autres mesures comprises dans la loi n'entreront en vigueur que le 1<sup>er</sup> février. Il s'agit des dispositions procurant l'immunité aux officiers de police qui commettraient des gestes illégaux au cours d'une enquête ou d'opérations d'infiltration; et des dispositions entourant la confiscation des produits de la criminalité.

Selon le ministère de la Justice, ce délai servira à former le personnel chargé de l'application de la loi et à rédiger des règlements.



La Loi antigang permet d'appliquer des peines plus sévères aux personnes participant aux activités de groupes criminels.

### BLANCHIMENT D'ARGENT

## Les avocats de l'Ontario obtiennent un sursis eux aussi

COLIN PERKEL  
Presse canadienne

TORONTO — Les avocats ontariens ont emboîté le pas à leurs collègues de Colombie-Britannique et ont obtenu un sursis à l'application d'une nouvelle loi fédérale qui les oblige à divulguer les transactions financières douteuses de leurs clients.

Un juge de la Cour supérieure de l'Ontario a rendu une ordonnance qui exempte les avocats ontariens de cette exigence jusqu'à ce qu'un tribunal ait entendu les arguments à l'appui de la thèse qui conteste la constitutionnalité de la loi et qui prône que les juristes en soient exemptés de façon permanente.

En vertu de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité, les avocats sont tenus de signaler certaines transactions financières au gouvernement fédéral, et ce, sans en avertir leurs clients. Toute transaction pour laquelle il existe des « motifs raisonnables » de soupçonner qu'elle puisse servir au blanchiment d'argent doit être signalée à une nouvelle entité fédérale.

L'avocat — ou le notaire, au Québec — qui omet de se conformer à ces règles s'expose à des sanctions pénales rigoureuses, comme une peine de cinq ans de prison ou une amende pouvant aller jusqu'à 2 millions\$.

Mais les avocats du pays, par l'intermédiaire de la Fédération des professions juridiques du Canada, affirment que cette législation sape leur indépendance et enfreint le secret professionnel

en forçant les conseillers juridiques à déclarer au gouvernement des renseignements divulgués sous le sceau de la confidentialité.

Elle transforme tous les avocats en « agents de l'État chargés de recueillir des preuves contre leurs clients », a soutenu Joe Wood, représentant de la Fédération en Colombie-Britannique, à Vancouver, hier.

La Cour suprême de Colombie-Britannique avait rendu une décision semblable en novembre. La juge Marion Allan avait alors qualifié la Loi d'« immixtion sans précédent dans la relation traditionnelle qui unit le conseiller juridique à sa clientèle ».

La Fédération, qui représente 80 000 avocats, a immédiatement écrit à la ministre de la Justice, Anne McLellan, pour demander que ce jugement soit accepté comme ayant une portée nationale, ce que la ministre a rejeté.

Ottawa en appelle ainsi du jugement Allan devant la Cour d'appel de Colombie-Britannique. L'audience est prévue le 18 janvier.

De plus, la Fédération interjettera appel de la décision d'un tribunal de l'Alberta voulant que les avocats de cette province signalent les transactions suspectes au Bureau de l'Alberta plutôt qu'à Ottawa, en attendant l'audition de la contestation de la constitutionnalité de la nouvelle loi.

Une agence fédérale appelée Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a été mise sur pied pour recevoir les rapports des transactions financières suspectes.

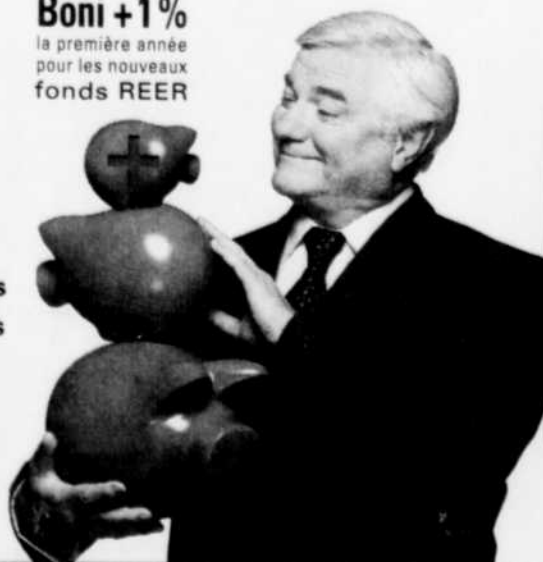
Une décision semblable a été rendue en Colombie-Britannique

TAUX GARANTIS  
PENDANT  
**10 ANS**  
De **2,00%**  
la première année  
Jusqu'à  
**8,50%**  
la dixième année

## Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les Obligations à taux progressif Placements Québec constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent des **taux progressifs** des plus avantageux **garantis pendant 10 ans**. Votre **capital** est aussi **garanti sans limites** par le gouvernement du Québec. De plus, elles vous permettent de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont **remboursables chaque année** à leur date anniversaire. Pour une réponse judicieuse toute l'année, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.

Boni +1%  
la première année  
pour les nouveaux  
fonds REER



1 800 463-5229  
Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES  
**OBLIGATIONS  
À TAUX  
PROGRESSIF  
PLACEMENTS  
QUÉBEC**

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Placements  
Québec

On prépare l'avenir

# LE QUÉBEC ET LE CANADA

## Day entend se succéder à la direction de l'Alliance

VINCENT CORMIER  
Presse canadienne

MONTRÉAL (PC) — Le chef démissionnaire de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a annoncé hier, à Montréal, qu'il était à nouveau candidat à la direction du parti, 18 mois après sa première élection à la tête de cette formation politique.

Devant environ 300 personnes réunies à l'Hôtel Ritz Carlton, M. Day, accompagné de son épouse Valorie, s'est présenté comme le candidat des militants face à l'élite politique et médiatique du pays. « Qui avait raison: l'élite autoproclamée ou vous, les gens ordinaires qui avez construit la grande Alliance? », a demandé M. Day en faisant référence à son élection à la tête de l'Alliance en juillet 2000.

Dans un discours majoritairement en anglais, malgré quelques passages en français, Stockwell Day s'est présenté comme le candidat « le plus en mesure de (...) parler aux gens de tous les milieux et de toutes les régions, comme ici au Québec ».

« Ma vision est celle d'un Canada fort, avec des provinces fortes, libres de gérer leurs affaires », qui n'ont plus « à se plier aux exigences fédérales », a déclaré le candidat.

Avant de s'adresser à ses partisans, M. Day avait été précédé par Audrey Castonguay, l'ancienne présidente de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs du Québec, qui a rejoint l'Alliance canadienne avec six autres membres de la direction, estimant que Stockwell Day était « le seul chef vraiment national de la droite au Canada ».

Stockwell Day, 50 ans, qui a salué l'arrivée de ces jeunes conservateurs, en a profité pour rappeler qu'il était prêt à s'unir avec le Parti conservateur de Joe Clark, fustigeant la division des votes qui a permis, selon lui, la reconduite des libéraux au pouvoir à Ottawa en novembre 2000.

« L'unité, mais pas à n'importe quel prix », a cependant nuancé M. Day qui a invité le Parti conservateur à tenir « compte de la réalité », faisant référence aux dernières élections fédérales qui ont porté à la Chambre des communes « cinq fois plus » de députés alliés que conservateurs.

M. Day s'est ainsi positionné comme un candidat du centre, tentant de rallier les membres de l'Alliance favorables à l'union avec le Parti conservateur et ceux qui y sont au contraire opposés.

Rappelant les principes de son parti — instauration d'un taux d'imposition unique et bas, décentralisation au profit des gouvernements provinciaux, soutien à la famille —, M. Day a dénoncé la politique libérale qui, selon lui, soutient les producteurs de télévision et de cinéma au lieu d'aider « les familles pauvres », et tente de « réduire la dette sur le dos de nos enfants ».

M. Day s'est également dit favorable à l'application de règles plus strictes en matière d'immigration et d'ordre public.

Lors de la dernière course la direction du parti, M. Day l'avait aisément remporté avec 63,4 % des voix contre 36,5 % à l'ancien chef du Parti réformiste Preston Manning.

Le vote, qui s'effectuera par courrier, débutera le 8 mars prochain et les résultats seront connus le 20 mars.



Malgré le froid, certains itinérants refusent toujours de passer la nuit dans un gîte à Montréal.

## Un toit pour tous

Le maire Tremblay promet un refuge pour chaque sans-abri à Montréal

■ MONTRÉAL (PC) — Même si on ne sait pas si c'est 1000, 10 000 ou même 28 000 sans-abri qu'il y a à Montréal, le maire Gérald Tremblay a promis hier que chaque clochard qui se présentera à un refuge aura un toit pour la nuit.

Le maire de la nouvelle ville de Montréal a pris cet engagement hier midi après une réunion d'urgence de plus de trois heures du comité exécutif et des hauts fonctionnaires responsables des dossiers d'habitation, d'affaires sociales et de sécurité publique.

« C'est une question de dignité humaine et de respect dans une société dite civilisée », a dit le maire d'un ton catégorique. Pour lui, les itinérants ne doivent pas, en hiver, passer la nuit dehors.

Il y a 1300 lits disponibles chaque nuit à Montréal. Selon les spécialistes, ce nombre est suffisant. Le maire s'est assuré qu'une navette transporterait les clochards qui se présenteraient à un refuge déjà complet pour être conduits à un autre refuge dès hier soir.

Ceux qui choisissent volontairement de dormir dehors, parce qu'ils

ne veulent pas se plier aux règles de la société, seront sensibilisés ou pris en charge, promet le maire.

Il y a aussi une foule de raisons pour lesquelles certains sans-abri refusent d'aller dans les refuges. Ils ne doivent pas être ivres ni drogués. Ils doivent prendre une douche avant le repas. Ils doivent rentrer à certaines heures, se lever à des heures précises et respecter les règles des refuges. Certains itinérants refusent de s'y plier, volontairement dans certains cas, inconsciemment dans d'autres.

### DÉSINSTITUTIONNALISATION

Pour ceux dont l'itinérance relève plus de problèmes psychiatriques, M. Tremblay rappelle que la désinstitutionnalisation des personnes psychiatriques y est pour quelque chose et

qu'on doit s'attaquer à ce problème. Quant à ceux dont c'est un choix volontaire, M. Tremblay prétend que « comme société, on ne peut pas accepter que des personnes ne fassent pas les efforts nécessaires pour s'intégrer ».

S'il intervient avec autant de vigueur, faisant des sans-abri une priorité de son administration, c'est qu'il dit que cette situation a assez duré : « Assez, c'est assez. Nous voulons que la nouvelle grande ville soit centrée sur les citoyens. Ça prend du leadership. Moi, j'ai pris le téléphone. On va rencontrer tous les intervenants du milieu dès aujourd'hui pour trouver une solution. »

Les gouvernements fédéral et provincial sont interpellés. Ottawa a promis 35 millions pour s'attaquer à l'itinérance au pays, a rappelé M. Tremblay. Il veut s'assurer qu'ils seront dépensés aux bons endroits.

Il a aussi demandé qu'on lui dresse la liste des 132 immeubles vacants à Montréal. M. Tremblay a promis en campagne électorale de construire 10 000 logements d'ici quatre ans à Montréal.



Stockwell Day avait peine à cacher son enthousiasme lors de la présentation de sa candidature, hier, à Montréal.

## Entente à l'amiable entre Bernard Landry et la station 940 News

MONTRÉAL (PC) — En vertu du règlement judiciaire à l'amiable conclu hier par le premier ministre du Québec, Bernard Landry, la station de radio 940 News devra diffuser une rétractation.

Alors qu'il était vice-premier ministre et ministre des Finances, M. Landry avait entrepris (en novembre 1998) une action en diffamation de 485 000 \$ contre la station de radio CIQC et son animateur Jim Duff.

Duff avait prétendu, sans identifier de source, que le ministre avait abusé de sa fonction politique en exerçant des pressions à l'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil, voire sur des patients en file d'attente, afin d'obtenir un traitement de faveur pour son épouse qui, souffrant du cancer, venait d'être admise à l'hôpital. (La juge Lorraine Landry est décédée depuis lors.)

M. Landry a toujours soutenu que Jim Duff véhiculait des ragots sans fondement à cet égard. L'hôpital avait confirmé publiquement qu'aucune pression n'avait été exercée.

La station 940 News devra, entre autres, diffuser une rétractation

Le procès pour diffamation devait commencer hier, mais les deux parties ont inscrit au dernier moment un règlement à l'amiable. Le contenu de celui-ci est confidentiel, à l'exception de l'exigence, pour la station 940 News, qui a succédé à CIQC, de diffuser une rétractation substantielle. La station de radio devra faire son mea culpa en ondes à deux reprises. Les dates et les heures de ces rétractations n'ont pas encore été arrêtées, a indiqué hier l'attaché de presse de M. Landry.

M. Landry avait au même moment inscrit une action de 800 000 \$ contre le quotidien montréalais *The Gazette* pour des motifs similaires. Mais ce procès (séparé), qui reste à l'agenda de la cour, n'est pas touché par l'entente à l'amiable.

Aucune date de procès n'a encore été fixée pour le quotidien *The Gazette*, et il n'y a pas de règlement en vue, a indiqué hier Raymond Brassard, directeur de l'information à *The Gazette*. « On n'a pas cherché à avoir de règlement non plus. On a juste fait un reportage normal », a ajouté M. Brassard.

## Échos favorables à Québec et à Ottawa

NORMAN DELISLE  
Presse canadienne

Tout en se disant « ouverts » au problème, les gouvernements fédéral et provincial estiment avoir déjà commencé à mettre la main à la pâte pour aider les itinérants de Montréal.

Tant le ministre fédéral des Travaux publics, Alfonso Gagliano, que la ministre québécoise déléguée à la lutte contre la pauvreté, Nicole Léger, ont rappelé hier les mesures mises de l'avant pour aider à contrer l'itinérance et l'exclusion.

Ils répondaient ainsi à l'interpellation du nouveau maire de Montréal, Gérald Tremblay, qui demandait l'aide des gouvernements supérieurs. M. Tremblay a visité en fin de semaine des itinérants, dont les refuges de fortune installés sous un viaduc de Montréal, ont été détruits pour des motifs de salubrité.

Le ministre Alfonso Gagliano a rappelé que Québec et Ottawa ont signé juste avant Noël une entente qui permettra l'investissement de 323 millions \$ sur quelques années pour la construction de 6500 logements sociaux.

« Il y a un taux d'occupation des logements de 0,6 % à Montréal, ce qui veut dire que la pression sur les sans-

abri est plus forte. C'est pourquoi nous avons mis de l'argent dans le logement abordable, et j'espère que dans les prochains jours des projets seront annoncés », a dit le ministre Gagliano.

Pour sa part, Marie-Josée Dionne, porte-parole de la ministre Nicole Léger, a rappelé que plusieurs autres programmes existent, notamment les Initiatives de partenariats en action communautaire (IPAC), pour lesquels 18 millions \$ ont été annoncés récemment.

Ces programmes visent entre autres l'aménagement de refuges pour les sans-abri et la formation de travailleurs de rues susceptibles de les aider.

D'autres programmes comme Emploi-Québec ou Solidarité Jeunesse visent également la formation de jeunes pour l'emploi. « L'itinérance est un phénomène complexe, relié à l'emploi, à l'habitation et aux problèmes de santé mentale », a rappelé M<sup>me</sup> Dionne.

Les deux gouvernements se disent prêts à débattre avec le maire Tremblay de toute suggestion concrète qui pourrait être mise de l'avant par la ville de Montréal, ou de toute solution temporaire qui pourrait être élaborée dès cet hiver pour faire face au problème.

## Villeneuve plaide coupable

Le chef du MLNQ avait proféré des menaces contre Brent Tyler



Raymond Villeneuve

MONTRÉAL (PC) — Raymond Villeneuve, le chef d'une frange extrémiste du mouvement souverainiste québécois, a plaidé coupable hier à deux chefs d'accusation, dont un de harcèlement criminel.

Raymond Villeneuve, 58 ans, avait été accusé après que des menaces eurent été proférées contre Brent Tyler, un avocat connu pour sa défense des droits des anglophones qui dirige aujourd'hui le groupe Alliance Québec.

Raymond Villeneuve, qui dirige le Mouvement de libération nationale du Québec (MLNQ), avait en effet pris à partie M. Tyler dans un article publié dans *La Tempête*, le bulletin interne du groupe, il y a deux ans.

Dans cet article, M. Villeneuve invitait ses partisans à voler des fusils de chasse en cambriolant des maisons de ferme isolées, des commerces et des clubs de chasse.

Il soutenait que les Québécois devaient répliquer à leurs ennemis et leur faire savoir qu'ils étaient prêts à défendre le Québec contre la partition du territoire vu une invasion de l'armée.

L'article affirmait aussi que les associés de M. Tyler étaient des gens désireux de faire abolir la Charte de la langue française du Québec.

### VANDALISME

Les bureaux de M. Tyler et de ses associés avaient peu après été vandalisés par un groupe qui se définissait comme la Brigade d'autodéfense du français (BAF).

Des accusations avaient été déposées contre M. Villeneuve, après qu'il se soit porté à la défense des actions de la BAF.

Villeneuve s'est aussi déclaré coupable d'incitation au harcèlement criminel. Deux autres accusations ont été abandonnées.

Les représentations présentielles ont été fixées au 18 avril.

À sa sortie de la cour, Raymond Villeneuve a dit croire en ses chances d'éviter la prison. « Je pense qu'il (son avocat) croit avoir une bonne entente avec la Couronne, a-t-il commenté. Il ne m'a pas tout dit (sur le sujet), mais il n'était pas question de prison. »

## ONTARIO

## Le passé criminel des enseignants gardé secret

TORONTO (PC) — Même si la police ontarienne passe au crible les dossiers des enseignants de la province afin de repérer ceux qui ont déjà été reconnus coupables d'actes criminels, les parents risquent de ne jamais savoir si la personne qui enseigne à leur enfant a déjà eu des démêlés avec la justice.

En vertu des lois sur la vie privée en vigueur dans la province, les informations concernant le passé criminel de certains individus — découvertes à la suite des nouvelles vérifications rendues obligatoires par le gouvernement ontarien — ne seront pas révélées à la population, a déclaré hier Scott Brownrigg, porte-parole de la ministre de l'Éducation, Janet Ecker.

« Cette information sera versée au dossier personnel de l'employé et elle demeurera confidentielle », précise M. Brownrigg.

Certains parents demandent à être informés lorsque les enseignants ont déjà été condamnés — mais seulement si le crime risque d'affecter leurs enfants.

« Il n'existe aucune loi selon laquelle un individu ne peut pas devenir enseignant s'il a déjà été reconnu coupable d'un crime », dit Annie Kidder, de

« People for Education ». « Par contre, il est essentiel que nous soyons informés si le crime commis était violent ou concernait des enfants. »

Le gouvernement conservateur de l'Ontario a imposé les vérifications dans le cadre de plusieurs nouvelles politiques sur l'éducation visant à rendre les écoles plus sécuritaires.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario vérifie depuis trois ans les antécédents des nouveaux professeurs ou de ceux qui arrivent de l'extérieur de la province.

Les commissions scolaires ont le contrôle presque exclusif de l'utilisation des renseignements obtenus lors des vérifications. Il leur appartient, individuellement, de décider si une condamnation peut être ignorée ou s'il faut en tenir compte. Les mesures disciplinaires sont également laissées à la discrétion de chacune.

Les commissions scolaires ne sont tenues d'informer l'Ordre des enseignants que si la condamnation implique des crimes de nature sexuelle et des mineurs, ou s'ils ont des raisons de craindre pour la sécurité des élèves, a indiqué le porte-parole de l'Ordre des enseignants, Denys Giguère.

## Le plagiat : un casse-tête pour les universités québécoises

■ MONTRÉAL (PC) — Un nouveau cas de fraude intellectuelle à grande échelle a relancé en fin de semaine l'épineuse question du plagiat étudiant dans les universités, un casse-tête permanent pour les maisons d'enseignement québécoises.



Aux examens, la tentation!

En fin de semaine dernière, l'Université Simon Fraser, en banlieue de Vancouver, a dû décerner un zéro à 47 étudiants soupçonnés d'avoir participé à la plus importante tentative de fraude des 35 dernières années.

Ces étudiants en commerce auraient plagié un ancien rapport dans le cadre d'un projet de statistiques de troisième année qui comptait pour 25% de leur note finale.

Au Québec, on aime à penser que le plagiat à une aussi grande échelle n'est pas généralisé. On ne signale aucun cas d'une telle ampleur, ni d'ailleurs de recours systématique à l'Internet par les fraudeurs. Ce qui ne veut pas dire que les étudiants d'ici soient tous des anges.

### UN CAS SUR 1000

Par exemple, à la faculté des arts et des sciences, qui abrite la moitié des étudiants de l'Université de Montréal, la vice-doyenne Marie Rinfret-Raynor indique que de 15 à 23 cas de fraude sont décelés chaque année

sur une population de 12 000 étudiants. Soit l'équivalent d'un cas ou deux par 1000 étudiants. Il s'agit, le plus souvent, d'un petit groupe de deux à cinq étudiants qui plagie durant un examen. Plus rares sont ceux qui s'aventurent à copier littéralement un auteur dans le cadre d'un travail de recherche.

Le fait que la majeure partie de la littérature dans Internet ne soit disponible qu'en anglais semble aussi avoir un effet dissuasif sur les francophones. Cela décourage les fraudeurs potentiels, note M<sup>me</sup> Rinfret-Raynor.

Au fil des ans, l'université a mis au point diverses mesures dissuasives et punitives pour lutter contre la fraude. Depuis 1994, le nombre de cas recensés a ainsi diminué.

L'étudiant pris sur le fait se voit automatiquement affublé de la note zéro. Mais il peut en appeler devant le Conseil de la faculté où il est entendu par un comité de 12 personnes. Dans la moitié des cas, l'étudiant obtient une révision de la décision.

Mais l'Internet risque d'amener de nouvelles formes de plagiat dont les universités devront se préoccuper dans l'avenir, prévient M<sup>me</sup> Rinfret-Raynor.

# RACINE

## CENTRE D'ESCOMPTE

### Nouveau à Québec



# GRANDE OUVERTURE

## MERCREDI DÈS 8 H 00

### 835, boul. René-Lévesque Ouest

*Tout le monde va chez Racine*



# liquidation! *dès maintenant!*

## rabais jusqu'à 70%

Tant qu'il y en aura.  
Désolés, aucune substitution.  
Le choix varie selon le magasin.

*mode pour femme, homme et enfant*

**24<sup>99</sup> \$**  
PULLS  
MANTLES™ ET  
TOGO™ POUR ELLE  
PRIX ORIGINAUX 39 \$ À 50 \$

À PARTIR DE  
**19<sup>99</sup> \$**  
BLOUSES MANTLES™  
POUR ELLE  
PRIX ORIGINAL 29,99 \$

**49<sup>99</sup> \$**  
CHAUSSURES DE SPORT  
POUR ELLE ET LUI  
NIKE®, REEBOK,  
ADIDAS®, BROOKS®, ETC.  
PRIX ORIGINAUX 69,99 \$ À 110 \$

**49<sup>99</sup> \$**  
CHOIX DE  
PANTALONS TOUT-  
ALLER MANTLES™  
POUR LUI  
PRIX ORIGINAUX 65 \$ À 70 \$

**70 %  
DE RABAIS**  
JEANS REQUEST ET  
HOLLYWOOD ET MODE  
REQUEST POUR ELLE  
*Sur nos prix originaux.*

À PARTIR DE  
**29<sup>99</sup> \$**  
CHAUSSURES DE  
RENOM POUR ELLE  
PRIX ORIGINAUX 49 \$ À 125 \$

**29<sup>99</sup> \$**  
SÉLECTION DE  
PULLS POUR LUI  
PRIX ORIGINAL  
À PARTIR DE 45 \$

**19<sup>99</sup> \$**  
SÉLECTION DE  
CHEMISES TOUT-  
ALLER POUR LUI  
PRIX ORIGINAL À PARTIR DE 45 \$

À PARTIR DE  
**29<sup>99</sup> \$**  
TOUTES LES BOTTES  
D'HIVER D'ENFANT  
PRIX ORIGINAUX 40 \$ À 75 \$



À PARTIR DE  
**49<sup>99</sup> \$**  
TENUES  
D'EXTÉRIEUR  
GARÇON ET FILLE,  
TAILLES 2 À 6X

À PARTIR DE  
**14<sup>99</sup> \$**  
PANTALONS ET  
JUPES D'ENFANT  
TAILLES 7 À 16

À PARTIR DE  
**7<sup>99</sup> \$**  
SÉLECTION  
DE HAUTS POUR  
GARÇON ET FILLE  
TAILLES 7 À 16

## et encore des aubaines irrésistibles!

**40 %  
de rabais**  
• CHOIX DE TENUES  
AUTOMNALES D'EXTÉRIEUR  
TOUT-ALLER POUR LUI  
*Incluant les vestes de cuir*  
• SÉLECTION  
DE COMPLETS ET DE  
VESTONS SPORT POUR LUI

**30 %  
de rabais**  
SPORTSWEAR  
ET JEANS GRIFFÉS  
AUTOMNE-HIVER  
POUR LUI  
*Tommy Hilfiger, Polo Ralph Lauren,  
Nautica, Chaps, Kenneth Cole, Tommy Bahama,  
Claiborne, Timberland, 4 You, CK Jeans,  
Tommy Jeans, Polo Jeans et autres*

**40 %  
de rabais**  
• TENUES D'EXTÉRIEUR  
AUTOMNE-HIVER POUR ELLE  
*Exception : articles des rayons concédés*  
• SÉLECTION DE TENUES  
DE NUIT EN FINETTE ET  
PEIGNOIRS POUR ELLE

**jusqu'à  
50 %  
de rabais**  
SÉLECTION MODE  
D'AUTOMNE ET DES  
FÊTES POUR ELLE  
*Tommy Hilfiger, Jones New York, Liz Claiborne,  
Alia, Alia Sport, Tan Jay, Alfred Dunner, etc.  
Tailles courantes, petites et fortes.*

la **Baie**  
J'aime, j'achète!

Tous les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Le choix et les marques varient selon le magasin. Exceptions : articles Outline, « Nouvellement réduit », « Achat spécial », « Aubaine la Baie » et ceux des rayons concédés.



Primes HBC

TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS LES JOURS EN RÉCOMPENSES.

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com

AMASSEZ RAPIDEMENT DES POINTS EN UTILISANT VOTRE CARTE LA BAIE, HBC OU ZELLERS. OBTENEZ 25 POINTS ADDITIONNELS POUR PRESQUE CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ.



## GM, Chrysler et Ford anticipent une forte baisse des ventes

DETROIT (AFP) — Les dirigeants de General Motors, de Ford et de Chrysler prévoient une forte baisse du marché automobile américain cette année, qui pourrait selon leurs prévisions être inférieur de 10% à 15% aux 17,2 millions de véhicules neufs vendus en 2001.

« Nous pensons que le marché américain va baisser à 15-15,5 millions d'unités », a indiqué le PDG de General Motors, Rick Wagoner, au salon de l'automobile de Détroit (Michigan, nord).

Le premier constructeur automobile mondial, qui a stabilisé sa part de marché en 2001 aux États-Unis à 28,1%, après une décennie de baisses, a l'intention d'accroître encore sa part cette année, a-t-il ajouté sans vouloir donner de prévision.

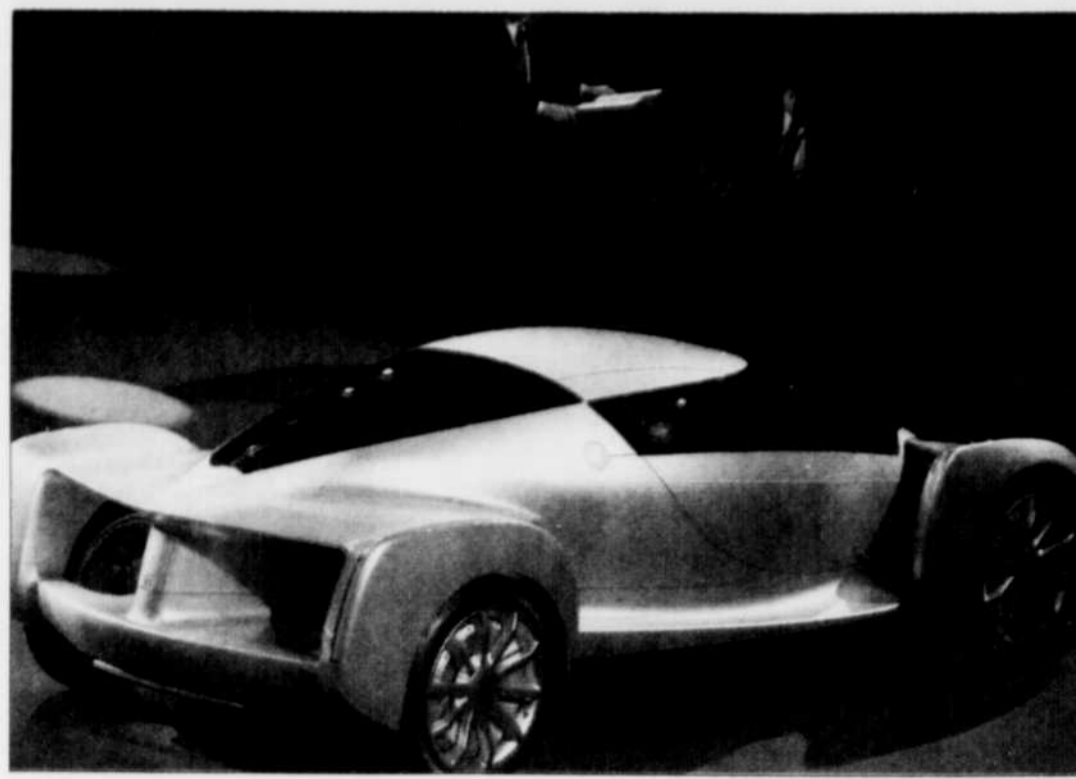
En 2001, les ventes de GM ont baissé de 1,1% à 4,8 millions de voitures et « trucks » (catégorie regroupant les monospaces, 4X4 et pick-up).

Le patron de Chrysler, Dieter Zetsche, s'attend à un marché « entre 15 et 16 millions d'unités », a-t-il indiqué, soulignant qu'il y a « beaucoup d'inconnues, notamment sur le contexte économique ». Les ventes de Chrysler ont baissé de 10% en 2001 aux États-Unis à 2,3 millions d'unités.

Chez Ford, Jim Padilla, responsable des opérations nord-américaines, a parlé d'un marché « entre 14,9 et 17 millions d'unités », ajoutant que le marché « devrait fortement baisser au premier semestre ».

Ford, qui a enregistré une baisse de 6% de ses ventes américaines en 2001 à 3,7 millions d'unités, a déjà annoncé qu'il prévoyait de produire 980.000 véhicules au premier trimestre 2002 en Amérique du Nord, 9% de moins qu'un an auparavant.

Les ventes des trois constructeurs automobiles américains ont baissé en 2001, en dépit de la guerre commerciale dans laquelle ils se sont lancés après les attentats du 11 septembre.



Les producteurs automobiles rivalisent d'ingéniosité pour capter l'attention des futurs acheteurs au Salon de l'auto de Detroit. On voit ici le prototype de l'AUTonomy de General Motors.

### Les Européens prêts à affronter la baisse

■ Les constructeurs automobiles européens espèrent continuer de grignoter des parts de marché aux États-Unis cette année grâce à leurs nouveaux modèles, mais ils seront confrontés à un contexte économique plus difficile. Le marché automobile a baissé de 1,3% en 2001 aux États-Unis sous l'effet de la récession, après sept années de croissance ininterrompue. Les ventes des marques européennes ont progressé de 3% l'an dernier et leur part de marché s'est accrue de 0,3% à 6,5%, grâce principalement à BMW dont les livraisons ont augmenté de 12,5%, atteignant un nouveau record. En raison notamment du succès de son véhicule de loisirs X5, le groupe allemand a vendu davantage de voitures que son compatriote Mercedes, et a été la deuxième marque haut de gamme aux États-Unis derrière Lexus (groupe Toyota). Les ventes et parts de marché de Volks-

wagen et Mercedes sont restées stables l'an dernier, alors que les volumes écoulés par Ford, General Motors et Chrysler ont baissé. (AFP)

### Ventes en forte hausse chez BMW

■ BMW AG a annoncé hier au salon automobile de Detroit une augmentation de ses ventes mondiales de 10,2% en volume l'an dernier qui ont atteint 905.653 unités. Le constructeur automobile table sur une poursuite de la croissance cette année, sans pour autant donner de prévisions chiffrées. En décembre, les ventes en volume ont progressé de 7,1% à 73.759 unités. « Le groupe BMW aborde l'année 2002 sur une note positive, a déclaré le président du directoire, Joachim Milberg, dans un communiqué. Nous talons sur une poursuite de la croissance et sur de nouveaux développements positifs dans notre activité. » (Reuters)

## Sombres nuages pour Ford

DETROIT (AFP) — La perspective de l'annonce imminente, probablement vendredi, d'un sévère plan de restructuration chez Ford, a assombri l'ouverture du salon de l'automobile de Détroit (Michigan, nord) dimanche.

Ford, deuxième constructeur automobile mondial, traverse la pire crise qu'il ait connue en dix ans et doit annoncer un plan de redressement pour l'Amérique du Nord, comportant selon les prévisions des analystes plusieurs milliers de suppressions d'emplois et des fermetures d'usines.

L'annonce du plan, qui était prévue avant les résultats financiers du 17 janvier, est maintenant attendue par les observateurs vendredi, car une réunion d'analystes doit se tenir ce jour-là à Détroit avec le nouveau Pdg du groupe William Clay Ford Jr et le directeur financier Martin Ingalls.

Pressé de questions par les journalistes au salon, Jim Padilla, vice-président de Ford, responsable des opérations nord-américaines, a confirmé qu'il y aurait une annonce « en fin de semaine », sans vouloir commenter les spéculations sur environ 20.000 suppressions d'emplois. « Nous réparerons de tout cela en fin de semaine », a-t-il répondu.

« Il y aura certainement des annonces importantes », avait auparavant indiqué un porte-parole de Ford, Jim Bright.

« Nous nous attendons à la fermeture de trois usines d'assemblage », a indiqué Jeff Schuster, analyste chez J.D. Power, sans vouloir spéculer sur le nombre de suppressions d'emplois. « La restructuration va à mon avis être sévère. Ils ne vont pas vouloir traîner, mais faire les sacrifices nécessaires pour aller de l'avant. »

# TOYOTA ouvre le chemin



### Echo 2002

Louez une Echo pour

**199\$** /mois

Location 60 mois\*

**0\$** DE COMPTANT

Transport et préparation inclus

MENSUALITÉ	COMPTANT
189\$	557\$
179\$	1 093\$

#### Équipement de série Echo

- Moteur VVT-i 1,5 litre de 108 ch
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE: 6,8/5,2 L/100 km ville/route
- Radio AM / FM / CD, 4 haut-parleurs
- Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40
- 2 coussins gonflables
- Direction à assistance variable
- Volant inclinable
- Enjoliveurs de roues complets
- 2 rétroviseurs extérieurs repliables

### Corolla 2002

**0,9%** de financement à l'achat pour 36 mois.<sup>1</sup>

À partir de **15 765\$**

#### Équipement de série Corolla

- Moteur VVT-i 1,8 litre de 125 ch
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE: 7,3/5,3 L/100 km ville/route
- Radio AM / FM / CD
- 2 coussins gonflables
- Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40

#### Prix remportés<sup>2</sup>

- **Meilleure voiture** compacte au plan de la qualité initiale - J.D. Power and Associates 2001
- **Meilleure satisfaction** globale des propriétaires - Sondage CAA 2001
- **Meilleur achat** voiture compacte - Magazine Carguide 2001

Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs.



TOYOTA Programmes de location ou détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. SUR APPROBATION DE CRÉDIT PAR CRÉDIT TOYOTA. Immatriculation, assurances et taxes en sus. \* Offre de location au détail valable sur les modèles Echo 2002 (41723M-AA) neufs en stock. Premier versement de 228,90 \$ taxes incluses et dépôt de sécurité de 250 \$ exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 \$ du kilomètre excédentaire. Offre de financement à l'achat à 0,9 % pour 36 mois valable sur les modèles Corolla 2002 neufs en stock. Transport et préparation en sus. Exemple de financement à l'achat de 15 000 \$ à 0,9 % : 36 versements de 422,47 \$, coût au total de 15 208,92 \$. La Corolla est la meilleure voiture compacte au plan de la qualité initiale selon l'étude réalisée en 2001 par la firme J.D. Power and Associates. Selon les résultats du sondage 2001 de la CAA auprès des propriétaires de véhicules Corolla pour les années-modèles 1993 à 1997 la Corolla a obtenu le « Meilleure satisfaction globale des propriétaires ». « Meilleur achat » voiture compacte selon le magazine Carguide (2001). <sup>1</sup> Le robinet aux diploèmes peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



Jusqu'à 1000\$ de remise

## Mom Boucher abandonne sa poursuite contre Québec

MONTREAL (PC) — La poursuite civile de 30 millions \$ intentée par le présumé chef des Hell's Angels, Maurice Boucher, contre le gouvernement du Québec, aurait finalement été abandonnée, a révélé lundi le réseau TVA.

La poursuite déposée le 18 décembre dernier par l'avocat Robert Lemieux, au nom de Maurice Boucher, visait spécifiquement l'actuel premier ministre du Québec, Bernard Landry, l'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

La poursuite alléguait que les droits fondamentaux de Maurice Boucher avaient été violés et qu'il avait été victime d'« emprisonnement illégal et discriminatoire depuis deux ans ». Me Lemieux évoquait également une atteinte à la réputation de son client et réclamait, pour le tout, des dommages moraux.

Or, selon TVA, il y a eu désistement trois jours après le dépôt de l'action en justice, soit le 21 décembre.

Le réseau de télévision affirme que les avocats qui représentent Maurice Boucher dans son procès pour le meurtre de deux gardiens de prison auraient fait pression pour faire tomber la poursuite.

Me Lemieux, qui représentait le présumé chef des Hell's Angels dans cette poursuite contre le gouvernement, est le même avocat qui avait défendu certains felquistes dans les années

#### EN BREF

### RAGE AU VOLANT Un camionneur québécois en prison

■ Un camionneur québécois qui, pris d'un accès de rage au volant, avait poussé une camionnette en plein milieu d'une intersection achalandée, a été condamné hier à quatre mois de prison. Réal Vaillancourt, âgé de 51 ans, qui a plaidé coupable à une accusation de conduite dangereuse, a aussi été condamné à une suspension de 12 mois de son permis de conduire. Originnaire de Laval-Ouest, Réal Vaillancourt a été accusé le 11 mars dernier, après avoir heurté à répétition l'arrière d'une camionnette, avant de pousser celle-ci dans l'intersection. Les véhicules qui passaient devaient faire un brusque crochet pour éviter la collision avec le camion conduit par John Zoch, de Leamington, en Ontario. (PC)

## ACTUALITÉS

## Taux de satisfaction de 86 % pour la traverse entre Québec et Lévis

MARC SAINT-PIERRE  
mstpierre@lesoleil.com

En progrès sensible, la traverse Québec-Lévis satisfait quelque 86 % de ses usagers, indique le rapport annuel 2000-2001 de la Société des traversiers du Québec (STQ).

Établi par sondage à compter de l'appréciation des usagers relativement aux gares, aux navires, au personnel et au service en lui-même, ce taux de satisfaction 2000-2001 pour les traversiers entre Québec et Lévis représente une hausse de plus de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

Dans le même temps, des taux de satisfaction respectifs de 74,1 %, 79,4 %, 87,1 % et 95,5 % ont été établis aux services de traversiers de Tadoussac, Matane, Sorel et Île-aux-Coudres, en hausse ou en baisse légère par rapport à l'année précédente.

C'est à la suite d'une étude menée en 1998 par l'Université du Québec à Montréal que la STQ a calculé des taux de satisfaction pour ses traversiers. Ces taux inspirent sa stratégie d'amélioration de ses services, laquelle fixe la barre à un niveau minimal de satisfaction de 80 %.

Des chiffres de 2000-2001, la STQ tire par exemple le constat qu'il lui faudra faire en sorte de réduire le temps d'attente à Tadoussac. Et améliorer le confort des passagers de la traverse de Matane, qui implique un périple de plus de deux heures vers Godbout et Baie-Comeau, sur la Côte-Nord.

Dans le même temps, où ses usagers s'en sont déclarés plus satisfaits, la traverse Québec-Lévis a transporté moins de passagers et moins de véhicules. Ce sont en l'occurrence 1,5 million de passagers qui ont embarqué sur ses traversiers en 2000-2001, soit 114 000 de moins qu'à l'occasion de l'exercice précédent. Et 238 000 véhicules comparativement à 242 000.

Ce volume n'en situe pas moins la traverse Québec-Lévis au 2<sup>e</sup> rang des traverses exploitées par la STQ. C'est celle de Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, lien essentiel entre la Côte-Nord et les régions du sud du Québec, qui occupe le premier rang avec 1,9 million de passagers et à peine moins de 1,3 million de véhicules transportés.

## Son codétenu fumait, il obtient 2500 \$ en dédommagement

OTTAWA (PC) — Un prisonnier qui avait intenté une poursuite contre le gouvernement pour avoir supporté la fumée secondaire d'un codétenu s'est vu accorder un dédommagement de 2500 \$ par la Cour fédérale du Canada.

Dans une action déposée en 1999, William Canning alléguait que le gouvernement avait enfreint la Charte des droits et libertés en le soumettant au «châtiment cruel et inhabituel de la fumée secondaire. Je ne m'attendais pas à être obligé de rester enfermé dans une cellule à respirer la fumée d'un codétenu», a déclaré M. Canning dans des documents judiciaires dont *Southam News* a obtenu copie.

M. Canning affirmait que les conditions qui lui étaient imposées étaient «ridicules et scandaleuses», compte tenu du fait que la cigarette était interdite dans tous les édifices fédéraux, y compris les aires publiques des prisons.

Le gouvernement alléguait qu'en deux occasions, M. Canning avait lui-même choisi de partager une cellule pour la nuit avec deux fumeurs plutôt qu'avec des non-fumeurs, et qu'il n'avait subi aucun préjudice après avoir été dans la cellule d'un fumeur pendant 17 jours.

William Canning purge une sentence de 22 ans à la prison de La Macaza, située dans les Laurentides. La nature de son crime n'a toutefois pas été révélée.

## Escroc du Net à 17 ans

■ WASHINGTON — Un jeune Américain de 17 ans a organisé, grâce à l'Internet, une vaste escroquerie qui a fait plus d'un millier de victimes attirées par des placements financiers très alléchants. Cole A. Bartirromo, un lycéen domicilié chez ses parents à Mission Viejo, en Californie, a réussi à collecter entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 15 décembre plus d'un million \$ en promettant des placements offrant des rendements

variant entre 125 % et 2500 %, a indiqué hier dans un communiqué la Securities and Exchange Commission (SEC). Le lycéen avait créé une société d'investissements, Invest Better 2001, fonctionnant avec un site Web et un bulletin Internet, et censée offrir des placements «garantis et sans risques» dans le secteur des paris sportifs. Selon un accord conclu avec la SEC, qui n'empêchera pas des poursuites judiciaires, le jeune Californien a accepté de rembourser à ses victimes quelque 900 000 \$ qu'il avait transférés sur un compte au Costa Rica. (AFP)

### 5 jours pour 5\$

Pour des articles de 100\$ et moins pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.

Annonces classées  
**844-4444**  
LE SOLEIL

# GRANDE VENTE ANNUELLE

jusqu'au 31 janvier 2002

Rabais jusqu'à **50%**

Plus de **1000 manteaux** sur 2 étages

- Importations italiennes, allemandes, etc.
- Fourrures tricotées «Paula Lishman»
- Agneau retourné ultraléger

Aussi disponibles: Vison, Zibeline, Castor rasé, etc.

**Exclusif à Québec**

- Zuki • Gianfranco FERRE
- Lishman • Vito Nacci • etc.



55, rue Saint-Pierre, Québec G1K 4A2  
(418) 692-6686

CPG Multifonds  
BANQUE NATIONALE

# RÉGLER AVEC SÉCURITÉ



Je respire mieux

Pour vos REER, investissez dans le CPG Multifonds.

- Vous pouvez obtenir un rendement jusqu'à **7,26%** par an.
- Votre capital est garanti à 100%.
- Vos investissements sont placés dans des fonds reconnus.

Préparez demain, cotisez aujourd'hui! C'est facile à régler. Rencontrez vite votre conseiller en succursale.

AGF  
PLACEMENTS BANQUE NATIONALE

Fonds CI

Fidelity Investments

1 888 TELNAT-1  
www.bnc.ca

BANQUE NATIONALE  
VOUS SEREZ PLUS À L'AISE

\* Rendement composé annuellement d'un CPG Multifonds Banque Nationale 5 ans pouvant atteindre 42 % à l'échéance. La Banque Nationale se réserve le droit de cesser d'offrir ce produit en tout temps, sans préavis.

## Solde des fêtes unique!

Hâtez-vous

Décrocher et gagner LA VALEUR DE VOTRE VÉHICULE ou **500\$** minimum ou **2500\$**



Financement à l'achat %

Alero



Plus que 5 jours

PARTEZ SANS PAYER avec une Cavalier 2002 ou une Alero 2002

# MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.  
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy  
688-1212

# LE MONDE

EN BREF

SINGAPOUR

## Al-Qaida est là !

■ SINGAPOUR — La police de Singapour a arrêté 15 hommes qui seraient liés au réseau Al-Qaida et préparaient des attentats contre l'ambassade américaine et des intérêts américains à l'intérieur de la ville-État, a annoncé un responsable, hier. Des arrestations menées récemment à Singapour et en Malaisie ont dévoilé ce que la police pense être un réseau terroriste en Asie du Sud, lié à Oussama ben Laden. Elles ont également fait renaitre les inquiétudes selon lesquelles les liens étroits qu'entretient la région avec Washington pourraient en faire une cible pour les terroristes. La sécurité a été renforcée aux abords de certaines ambassades ou zones sensibles à Singapour. La police a installé des barrières à l'extérieur de l'ambassade israélienne et des combattants népalais d'élite, qui participent au maintien de la sécurité dans la région, ont été postés devant l'American Club. (AP)

HAÏTI

## Mitraillette politique

■ PORT-AU-PRINCE — Le maire de Saint-Raphaël, dans le nord d'Haïti, Fernand Sévère, a été abattu de 17 balles de mitraillette dans la nuit de dimanche à hier par le député local, Saint Louis Josselin, a-t-on appris hier de source policière haïtienne. Le neveu du député a ensuite été abattu en représailles à coups de revolver par les partisans du maire. Le député et le maire appartiennent tous les deux au parti au pouvoir en Haïti, la Famille Lavalas. Le député, recherché par la police, est en fuite. Saint-Raphaël se trouve à 48 km du Cap-Haïtien, une ville du nord d'Haïti située à 260 km de la capitale. Le drame, qui a pour origine une altercation entre les deux hommes, s'est déroulé lors d'un bal à l'occasion d'une fête locale tenue à Bonapite, un bourg des environs. (AFP)

CUBA

## 6 heures avec Castro

■ LA HAVANE — Six membres de la Chambre des représentants se sont entretenus pendant plusieurs heures avec le président Fidel Castro, indique-t-on hier de source officielle. Les membres du Congrès Jo Ann Emerson (républicain - Missouri), Hilda Solis (démocrate - Californie), William Clay (démocrate - Missouri), Victor Snyder (démocrate - Arkansas), William Delahunt et Stephen Lynch (démocrates - Massachusetts) ont rencontré le président cubain pendant six heures dans la nuit de dimanche à hier au Palais de la Révolution. Les représentants ont par ailleurs reçu une délégation de 12 membres de l'opposition cubaine illégale, mais tolérée. (AFP)

IRAK

## Opposition coûteuse

■ WASHINGTON — Les États-Unis ont confirmé, hier, avoir suspendu leurs fonds à l'opposition irakienne, affirmant toutefois que c'était en raison du manque de contrôle sur cet argent et non pas en raison d'un changement de politique à l'égard de Bagdad. Le *Los Angeles Times* rapportait, samedi, que Washington ne verserait les 25 millions \$ promis que si le Conseil national irakien basé à Londres améliorerait sa gestion. (AFP)

# Bush risque une hausse du déficit US

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Le président des États-Unis, George W. Bush, a effectué, hier, sa rentrée en promettant d'inclure son plan de relance de l'économie dans le prochain budget et en se refusant à toute hausse d'impôts en dépit de la menace d'un retour au déséquilibre budgétaire. Celui qui jouit d'une cote de popularité sans précédent, prononcera son premier discours sur l'état de l'Union, le 29 janvier.

« Je suis optimiste : 2002 sera une année meilleure que 2001 et nous allons discuter des moyens pour le gouvernement de faire en sorte que cela se produise », a déclaré le président une heure après être rentré du Texas où il a passé deux semaines de vacances.

La rentrée de M. Bush a été centrée sur le thème de la relance de l'économie, alors que ce sujet devrait être la clef de la campagne pour les élections législatives partielles de l'automne, déjà engagée tant par les démocrates que par les républicains.

La Maison-Blanche craint que la récession économique ne crée, à terme, des difficultés pour les républicains,

qui cherchent à élargir leur majorité à la Chambre des représentants et à reconquérir le Sénat. Le président a promis, hier, que le prochain budget fédéral comprendra un plan de relance de l'économie de 100 millions \$.

Ce plan, adopté par la Chambre des représentants, est bloqué au Sénat, où les démocrates estiment qu'il est trop axé sur les réductions d'impôts pour les grandes entreprises.

Bush a invité les politiciens à cesser leurs « chamailleries partisanes » et à adopter son programme de relance. « Nous devons nous unir sur certaines politiques cruciales et ne pas essayer de jouer à des jeux politiques sur la

question des réductions d'impôts ou, dans le cas présent, des plans de relance de l'économie », dit-il.

En passant, M. Bush a admis que son prochain budget pourrait être en déséquilibre. Il a toutefois refusé de remettre en question son plan de réduction d'impôts — 1350 milliards \$ de réductions sur 11 ans — qui aboutira, selon les démocrates, à mettre en danger les caisses de retraite fédérales.

« Augmenter la pression fiscale en pleine récession serait un désastre », a fait valoir le président devant des journalistes, invités brièvement dans une salle de réunion de la Maison-Blanche où il rencontrait le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan et des conseillers économiques.

Sur le dossier de la politique monétaire, il a refusé de dire s'il était favorable à une nouvelle réduction des taux d'intérêt : « Je laisse ça entre les mains de notre président Greenspan. Il a réalisé un travail fantastique à la tête de la Réserve fédérale ». Le prési-

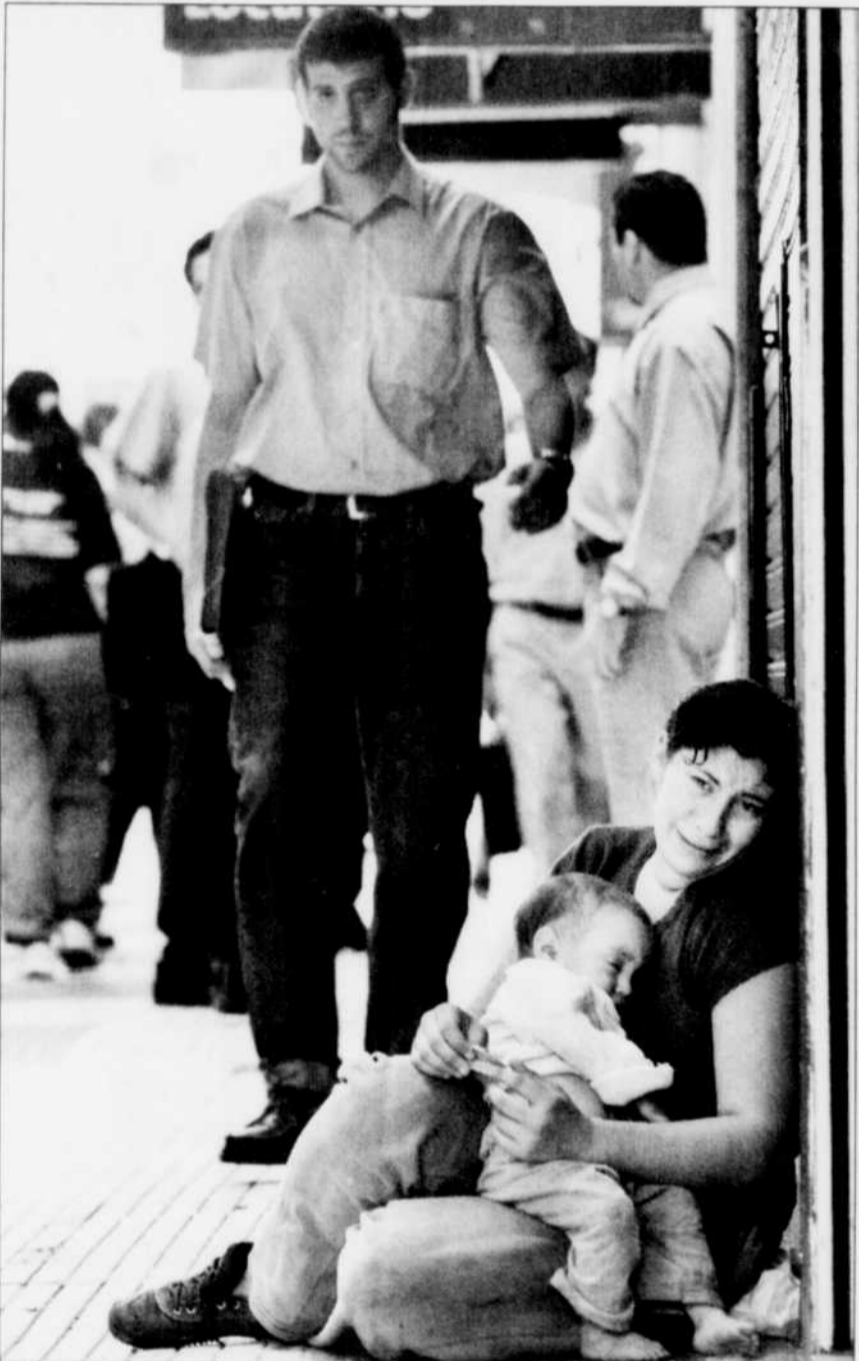
dent a noté qu'il avait déjà admis la possibilité d'un déficit budgétaire sous son administration, en temps de guerre, de crise nationale ou de récession. « Nous sommes toujours dans ces trois cas » de figure, a-t-il déclaré.

« Nous faisons des progrès vers la victoire en Afghanistan et nous devons faire des progrès pour aider les gens à retrouver du travail », a estimé le président, alors que le taux de chômage a atteint 5,8 % en décembre, niveau le plus élevé depuis avril 1995.

M. Bush et le leader de la majorité démocrate au Sénat, le sénateur Thomas Daschle, ont commencé à s'affronter sur le thème de l'économie dès la fin de semaine, avant la rentrée politique officielle, prévue le 23 janvier avec la reprise des travaux au Congrès.

M. Daschle a accusé M. Bush d'avoir dilapidé les excédents budgétaires du pays et d'avoir « probablement aggravé la récession » en imposant sa réduction massive des impôts.

## Une pauvre parmi les riches



■ Son bébé blotti contre elle, cette femme pauvre de Buenos Aires fait la quête parmi les passants nantis de la riche Florida Street. Les analystes argentins se montraient peu enthousiastes, hier, estimant que le président Eduardo Duhalde ne pourra appliquer son plan d'urgence économique qu'avec le soutien d'un financement international et un budget d'austérité. Le gouvernement a annoncé, dimanche, une dévaluation de près de 30 % du peso, après l'approbation par le Congrès de son plan mettant fin à la parité avec le dollar et octroyant au président péroniste des pouvoirs spéciaux pour sortir d'une récession de 43 mois. Mais les Argentins, étranglés par les dettes et un chômage à 18,3 %, pourraient encore manifester leur colère. En décembre, des affrontements ayant fait 30 morts ont entraîné la chute de deux gouvernements en 10 jours. Le pays, dit-on, va vivre des mois difficiles. Et il y aura de plus en plus de pauvres...

# Palestiniens éclaboussés par le cargo

■ JÉRUSALEM (AFP, AP) — Israël restait sur ses gardes, hier, par crainte d'attentats, malgré une baisse de la violence, au lendemain du départ du médiateur américain, Anthony Zinni, dont la visite a été marquée par l'arraisonnement d'un cargo chargé d'armes par des commandos israéliens. Le chef palestinien Yasser Arafat a commandé une enquête sur cette affaire qui le met dans ses petits souliers.

Au cours des dernières 24 heures, deux incidents armés ont été signalés dans la bande de Gaza et un seul en Cisjordanie, selon la radio publique israélienne.

M. Zinni est reparti dimanche soir aux États-Unis après avoir fait état d'« occasions réelles de progrès » et de « sérieux défis » qui demeurent, à l'issue d'une deuxième mission de quatre jours au Moyen-Orient.

Côté palestinien, des sources politiques se sont déclarées « déçues » par cette mission.

« Zinni nous a dit qu'il veut progresser par étapes. Il a exigé non seulement que les militants (des extrémistes) soient arrêtés, mais aussi l'assurance qu'il n'y aurait plus d'opérations anti-israéliennes », ont indiqué des sources politiques palestiniennes, parlant sous couvert de l'anonymat.

Selon la radio israélienne, le médiateur américain effectuera une nouvelle série de navettes entre Israël et les Palestiniens à compter du 18 janvier.

L'interception du *Karine A* continue cependant de susciter la polémique entre Israël et les Palestiniens. Washington garde ses distances avec cette affaire. Elle a été au centre d'entretiens du premier ministre israélien Ariel Sharon, hier, avec le haut représentant de l'Union européenne pour la diplomatie, Javier Solana.

Le ministre israélien de la Défense, Binyamin Ben Eliezer, a par ailleurs informé la commission parlementaire de la Sécurité et des Affaires étrangères de la tenue, cette semaine, d'une réunion de sécurité pour décider de changements dans la politique à

l'égard de l'Autorité palestinienne, à la suite de l'interception de ce cargo.

M. Sharon avait accusé, dimanche, le président palestinien d'être l'« âpre ennemi d'Israël » et d'assumer avec l'Autorité palestinienne « un rôle majeur dans les réseaux du terrorisme mondial ».

LES AVEUX DU CAPITAINE

Il s'exprimait devant des diplomates étrangers à Eilat (mer Rouge) où étaient exposées 50 tonnes d'armes à caractère offensif saisies à bord du navire et destinées, selon Israël, à l'Autorité palestinienne.

Dans une entrevue, hier, à la deuxième chaîne de télévision israélienne, le capitaine du navire, le colonel Omar Akaoui, a affirmé qu'il agissait sous les ordres de deux proches du président palestinien et que la cargaison qu'il transportait était « peut-être un cadeau d'Iran ou du Hezbollah ».

« J'ignore l'origine des armes. Il est possible que ce soit un cadeau de l'Iran ou du Hezbollah, compte tenu des bonnes relations entre cette formation et l'Autorité palestinienne », a indiqué cet officier des services de la police maritime palestinienne.

L'officier palestinien, âgé de 44 ans, a affirmé qu'il « recevait les instructions d'Adel Moghrabi et de Fathi al-Razem, deux proches du président palestinien Yasser Arafat ».

Selon sa version, la cargaison a été chargée « près de l'île irakienne de Kieh (dans le Golfe), elle devait être réceptionnée en Méditerranée par trois petits navires et transportée ensuite vers le port de Gaza ».

## DSK à la rescousse du candidat Lionel Jospin

PARIS (d'après AFP) — L'ancien ministre socialiste de l'Économie, Dominique Strauss-Kahn, qui a échappé à plusieurs condamnations en justice, fait son retour sur la scène politique française : il devrait s'affirmer comme l'un des atouts du probable candidat à la présidence Lionel Jospin.

À 52 ans, « DSK » jouit d'une réputation de socialiste libéral. Agrégé d'économie, germanophone, bien connu des chancelleries européennes, il est particulièrement populaire auprès du patronat français.

« Il a été à l'origine de la reprise économique », résumait hier au *Parisien* le premier secrétaire du PS, François Hollande. Mais il ne fait pas l'unanimité parmi les différentes composantes de la majorité de gauche au pouvoir — les communistes —, mais aussi au sein de son propre parti.

L'actuel ministre de l'Économie, Laurent Fabius, qui anime une autre ten-

dance libérale au sein du PS, et Martine Aubry, l'ancienne ministre de l'Emploi, voient d'un mauvais œil le retour de « DSK », réélu député en 2001. Car tous les trois ont des chances de servir comme premier ministre dans l'hypothèse d'une victoire de Lionel Jospin, en mai.

En juin 1997, à la victoire de la gauche aux élections législatives, il est promu ministre de l'Économie, deuxième fonction dans le gouvernement selon le protocole. Mais il doit démissionner en novembre 1999, en raison de sa mise en examen (inculpation) dans une affaire d'utilisation illégale de fonds.

Il avait aussi fait l'objet d'une information judiciaire pour avoir détenu bien avant sa publication une cassette vidéo mettant notamment en cause Jacques Chirac dans le financement occulte de son parti RPR, avant son accession à la présidence française.

## Musharraf condamne toute forme de terrorisme, même contre l'Inde

■ ISLAMABAD (d'après AP) — Le président du Pakistan, Pervez Musharraf, a fait une importante concession rhétorique, hier, en annonçant qu'il condamnait le terrorisme « sous toutes ses formes ». Jusqu'ici, il avait pris soin de ne pas inclure dans cette définition les séparatistes cachemiris qui combattent les autorités indiennes.

À l'issue d'une rencontre avec le premier ministre britannique Tony Blair, qui tentait de désamorcer la tension entre les deux puissances nucléaires à propos du Cachemire, le général Musharraf a indiqué dans un communiqué que son pays « rejette le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations ».

Par le passé, il avait qualifié les séparatistes musulmans du Cachemire de « combattants de la liberté », au grand dam de l'Inde qui accuse Islamabad d'armer et de soutenir ces militants islamistes, accusés d'avoir notamment attaqué le 1<sup>er</sup> octobre le parlement régional du Jammu-Cachemire

et, le 13 décembre, le parlement fédéral à New Delhi.

Le premier ministre britannique a souligné qu'il n'effectuait pas une tournée dans la région pour délivrer un ultimatum au président Musharraf ou qu'il jouait le rôle de médiateur entre New Delhi et Islamabad. Il a estimé que les deux pays devaient régler eux-mêmes leurs problèmes par le dialogue.

L'Inde n'a pas officiellement réagi au communiqué du général Musharraf. Le ministère indien des Affaires étrangères n'a pas répondu à des messages laissés par l'Associated Press. Plus tôt hier, le ministre indien des

Affaires étrangères Jaswant Singh avait exclu toute reprise de dialogue avec le Pakistan, estimant que l'attitude d'Islamabad envers le terrorisme et les séparatistes cachemiris n'avait pas changé. Des propos tenus alors que se poursuivaient les duels d'artillerie le long de la ligne de front au Cachemire.

En revanche, à Washington, le président américain George W. Bush a salué les efforts du général Musharraf, estimant que de telles déclarations feraient « baisser la pression ». « Je ne crois pas que la tension soit déjà désamorcée, mais je crois qu'il y a un moyen de la faire. Je crois qu'il est très important que le président Musharraf déclare clairement au monde qu'il a l'intention de s'attaquer au terrorisme. Et je crois que s'il continue comme il le fait, cela fera baisser la pression d'une situation, qui reste grave », a-t-il déclaré.

## QUÉBEC, VILLE NOUVELLE



Les conseils d'arrondissement, comme ici pour celui du n° 1 (Haute-Ville et Basse-Ville), gèrent, entre autres, le déneigement, la collecte des ordures et les travaux publics.

## L'ex-banlieue brûle de créer des conseils de quartier

■ Les conseils de quartier suscitent beaucoup d'intérêt dans les anciennes villes de banlieue. Ces deux derniers mois, le comité de transition de Québec a été inondé d'appels pour obtenir de l'information sur leur création.

«Les conseils de quartier sont créés, un par un, par le conseil municipal de Québec à l'initiative des citoyens. Il faut obtenir la signature de 300 résidents du quartier pour en faire la demande. On tient une assemblée générale d'information et il y a vote. Si la majorité se montre favorable, la demande est acheminée au conseil de Québec», explique Louise Quesnel, présidente du sous-comité Information, consultations et vie démocratique au Comité de transition de Québec.

Le conseil devra d'abord adopter la carte des quartiers. Il y en aura 37 sur 39 districts électoraux.

«Ce n'est pas un calque exact, car les districts électoraux varient en fonction de leur découpage, selon leur population, alors que les quartiers restent identiques», ajoute M<sup>me</sup> Quesnel.

On compte 12 quartiers sur le territoire de l'ancienne ville de Québec: 11 possèdent leur conseil. Dans le cas du Vieux-Québec, il s'agit plutôt d'un comité consultatif. Cette structure restera la même dans la nouvelle ville. Par contre, 25 nouveaux conseils de quartier pourront être créés si la population le réclame.

«Dans les petites municipalités comme Loretteville, Cap-Rouge..., les citoyens veulent n'avoir qu'un seul conseil de quartier pour les représenter. Même à Val-Bélair qui pourrait en avoir deux», explique M<sup>me</sup> Quesnel. C'est essentiellement une question d'identité qui détermine ce choix.

Il y a d'anciens quartiers distincts de Québec comme Duberger et Les Saules qui préfèrent demeurer ensemble comme ils le sont depuis leur fondation. D'autres comme Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch qui resteront séparés pour des raisons d'identité, même s'ils font partie du même district.

Dans des villes plus grandes comme Charlesbourg, Beauport et Sainte-Foy, on utilisera les structures de loisirs ou les limites d'anciennes municipalités pour en identifier

les quartiers. Celles-ci correspondent parfois à une paroisse.

«La formule est très souple. Dans le Vieux-Québec, il y a eu plusieurs tentatives de la part d'un groupe de citoyens pour créer un conseil de quartier, mais ce fut rejeté. Les résidents ont choisi de conserver leur comité de citoyens et leur comité consultatif. La différence, c'est qu'un comité consultatif n'a pas un pouvoir d'initiative. Il répond aux demandes de consultation du conseil et ne reçoit pas de budget pour de petits projets ou des fêtes de quartier qu'il pourrait initier», nuance M<sup>me</sup> Quesnel.

C'est le conseil d'arrondissement qui verra à leur fournir un petit local ainsi qu'un budget de fonctionnement. Ce sont des agents d'information de la



Louise Quesnel

Ville qui agissent comme animateurs lors des réunions des conseils de quartier. Ceux-ci comptent 9 sièges, 4 pour les hommes, 4 pour les femmes. Les gens d'affaires ont un siège. Le ou les conseillers municipaux du quartier y siègent sans droit de vote. Le comité exécutif de la Ville y délègue également un représentant lorsqu'un dossier doit faire l'objet d'une consultation publique.

C'est la population du quartier qui élit les membres du conseil. Tous sont bénévoles. Il n'y a pas de jetons de présence.

«Le conseil municipal n'est pas obligé de suivre les recommandations du conseil de quartier, sauf que l'expérience enseigne qu'il les respecte à 95%. C'est

un processus qui peut prendre du temps, mais ça marche!», dit M<sup>me</sup> Quesnel.

«C'est un lieu où les citoyens peuvent discuter directement avec leurs élus. Si vous voulez être informé de ce qui se passe dans votre quartier, c'est là! Toute la population du quartier en est membre. C'est la voix du quartier, l'interlocuteur privilégié du conseil de ville et du conseil d'arrondissement», affirme M<sup>me</sup> Quesnel.

R.F.

# La Ville adopte, les arrondissements appliquent

## La façon de créer les règlements a changé le 1<sup>er</sup> janvier

■ La création des nouvelles villes comme Québec modifie la façon d'adopter les règlements municipaux comparativement aux procédures qui avaient cours dans les anciennes villes de banlieue comme Sillery, Sainte-Foy ou Charlesbourg.

«Le conseil de ville garde la responsabilité de tous les règlements de la Ville. Les conseils d'arrondissements les appliquent», résume Louise Quesnel, présidente du sous-comité Information, consultations et vie démocratique au Comité de transition de Québec.

Exemple: une demande de permis de construction qui requiert une modification au zonage.

«Le zonage, c'est un règlement d'urbanisme. C'est le conseil municipal qui l'adopte. Sauf que le permis de construction, c'est l'arrondissement qui le délivre. Si c'est conforme au zonage, pas de problème, il délivre le permis. Si ce n'est pas conforme, ça remonte au service d'aménagement du territoire de la Ville qui fera une recommandation au comité exécutif s'il faut modifier le règlement», explique l'universitaire.

«Si le permis est demandé pour quelque chose de mineur, il s'agit alors d'une dérogation mineure: le conseil d'arrondissement a compétence pour l'accorder après avoir consulté son propre conseil d'urbanisme», dit-elle.

Si la demande vient de la Ville, l'exécutif l'enverra au conseil d'arrondissement pour consultations. La recommandation retournera au comité exécutif pour en faire rédiger un règlement s'il décide d'aller de l'avant. Ensuite, c'est la même procédure familière à toutes les municipalités, c'est-à-dire avis de motion, dépôt de règlement...

«L'arrondissement a l'obligation de tenir une consultation publique pour le territoire concerné et le territoire voisin.

Ensuite le rapport d'assemblée publique va au

conseil d'arrondissement qui va probablement formuler lui-même un avis au comité exécutif de la Ville, que le C.E. n'est pas obligé de respecter. Si le processus continue, ça va en deuxième lecture et il y a ouverture de registres dans l'arrondissement», explique M<sup>me</sup> Quesnel.

Selon elle, 99,4% des règlements sont adoptés sans qu'on doive aller en référendum. Les seules exceptions touchent presque toujours des règlements d'emprunt.

«Dans les nouvelles villes, les règlements d'emprunt n'ont pas à être soumis à l'approbation référendaire si c'est payé par tous les contribuables ou s'il s'agit de travaux d'infrastructures (aqueduc, égout, voirie... d'acquisitions gré à gré ou d'honoraires professionnels en vue de ces travaux», nuance M<sup>me</sup> Quesnel.

«Par contre, on va suivre ce processus si plus de 25% de l'emprunt est à la charge de l'arrondissement. Prenez le cas de la piscine de L'An-

cienne-Lorette. D'abord, il faudra déterminer s'il s'agit d'une piscine de la Ville ou de l'arrondissement. Si c'est le conseil d'arrondissement qui pilote le projet après avoir obtenu le OK du C.E., la charge fiscale ira probablement à l'arrondissement. Si c'est moins de 25%, c'est toute la Ville qui va payer», dit-elle.

C'est surtout là qu'il y aura discussions entre les conseillers de l'arrondissement et ceux de l'ensemble du conseil de la ville, prêche-t-elle, rappelant qu'il s'agit de nouvelles structures et qu'il y aura des expérimentations à faire.

«Les arrondissements, ça existe dans les grandes villes américaines depuis des années, et depuis 5 ans à Toronto. C'est une bonne façon de déconcentrer l'administration municipale», observe M<sup>me</sup> Quesnel.

Les conseils d'arrondissement peuvent émettre des avis sur les priorités budgétaires de l'arrondissement et sur le budget de la Ville. Ils gèrent de déneigement, la collecte des ordures,

les travaux publics... «Vous vous intéressez aux loisirs? C'est dans votre arrondissement que ça va se passer. Les grands enjeux, comme l'aménagement, ce sera au conseil de ville», résume M<sup>me</sup> Quesnel.

Le logement social? Où se plaindre des listes d'attente? «Il faudra probablement aller aux deux endroits, car les décisions seront prises par la Ville. C'est une question qui va se discuter en partenariat entre les deux paliers», dit M<sup>me</sup> Quesnel.

Samedi: Les nouveaux défis

Dimanche: Le mode d'emploi

Lundi: Denis de Belleval, dg de Québec, et Émile Loranger

**AUJOURD'HUI: LES RÔLES DE LA VILLE ET DES ARRONDISSEMENTS**



Le conseil de la nouvelle municipalité qui siègera dans la salle de l'hôtel de ville de Québec garde la responsabilité de tous les règlements.



Jean-Paul L'Allier et Jacques Langlois ont marché hier d'un même pas entre la Basilique et l'hôtel de ville de Québec.

# Les élus de la ville nouvelle s'agenouillent à la Basilique

Mais il faudra plus que des vœux pieux pour intégrer, dans l'harmonie, les 5000 employés de Québec

ROBERT FLEURY  
RFleury@lesoleil.com

Il n'y a que quelques pas qui séparent les marches de l'hôtel de ville de Québec et celles de la Basilique, symboles du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Si les deux pouvoirs poursuivent des voies en apparence irréconciliables, leurs représentants se sont agenouillés ensemble, hier, le temps d'une messe et d'un échange de vœux qui s'est poursuivi dans la salle du conseil.

Le maire Jean-Paul L'Allier fut fidèle au rendez-vous annuel, entouré de la plupart des conseillers de sa formation politique et d'environ 200 cadres et employés de la nouvelle ville. Soit deux fois plus qu'à l'habitude. Parmi les nouveaux venus, quatre figures bien connues : Jacques Langlois, Ralph Mercier, Paul Shoiry et Denis Giguère, recueillis pour cette première.

« Vous portez de grandes ambitions », a rappelé l'archevêque de Québec, M<sup>gr</sup> Maurice Couture, en s'adressant aux

élus. Il a fait appel à leur solidarité, à leur esprit d'entraide et de service pour faire de Québec une ville plus humaine, leur rappelant leurs responsabilités pour que la vie en société soit agréable. Un rôle ingrat et critiqué. « C'est vous qui êtes responsables de ça et j'ai le goût de vous rendre hommage pour ce que vous faites », leur a-t-il dit.

Dans la salle du conseil, c'est le directeur général, Denis de Belleval, qui a poursuivi cette réflexion en rappelant que la tradition de la messe et des vœux remontait à la fondation de la ville. « Les employés croient en cette ville. Ils ont l'enthousiasme pour servir leurs concitoyens de façon désintéressée », leur a-t-il dit.

Le maire L'Allier lui a fait écho en soulignant l'importance de maintenir des relations de travail harmonieuses dans le respect des compétences de chacun.

## UNE DEMI-DOUZAINE DE GRIEFS

Mais il faudra plus que des vœux pieux pour intégrer les 5000 employés de la nouvelle ville. Une intégration qui ne se fait pas sans heurts. Une demi-douzaine de griefs ont déjà été déposés par des employés mécontents de leurs nouvelles affectations.

« Ils ont 25 jours ouvrables pour le faire, à leur choix à partir du moment de la réception de leur lettre d'affectation ou de leur entrée en fonction », rappelle Gaston Verreault, président du Syndicat des employés municipaux de la Ville de Québec.

« Il y a 15 conventions collectives de cols blancs à harmoniser. Et le 1<sup>er</sup> mai, les négociations doivent débiter rappelle-t-il. Il va falloir unir les cultures de trois grandes organisations syndicales, établir de nouvelles solidarités entre nous, car il subsiste de grands écarts entre les régimes de retraite, d'assurances collectives. Les horaires de travail et même les salaires varient beaucoup à certains endroits », dit-il.

D'ailleurs, le remplacement des employés partis à la retraite risque de faire problème. Dans certains arrondissements, on se plaint de leur départ massif, dans les loisirs surtout. « Des postes devront être comblés rapidement », observe Jacques Langlois.

Mais le maire veut se donner du temps, ne rien précipiter. Dans l'immédiat, le maire L'Allier et le chef de l'opposition, Jacques Langlois, s'entendent pour la priorité des priorités : déterminer le budget requis pour les travaux d'immobilisation 2002.

Le comité exécutif déposera ses propositions au cours des prochaines semaines, les élus en discuteront en comité plénier et ce budget devra être adopté en février.

Le maire entend aussi mettre de l'ordre dans la multitude d'organismes de promotion économique de la région de Québec. « On va les rencontrer prochainement. J'ai des idées précises. On pourrait faire comme on le fait avec le Conseil des arts pour les arts, l'Office du tourisme pour le tourisme : voir si on ne peut pas confier le développement international à la SPEQM (Société de promotion économique du Québec métropolitain) », dit le maire en réfléchissant tout haut.

Et la Communauté métropolitaine dans tout ça ? Une première rencontre devrait se tenir au cours des prochaines semaines avec le maire de Lévis, Jean Garon et les préfets des MRC de la région. Ce n'est donc pas le boulot qui manque !



De fabuleux rabais mur à mur tout le mois de janvier

Notre fameuse

## vente de blanc

### Literie

#### Duvets

Construction en cloison  
Simple Double Grand Très grand  
89<sup>95</sup> 109<sup>95</sup> 119<sup>95</sup> 149<sup>95</sup>

Oreillers de duvet blanc 27<sup>95</sup>  
Taies d'oreillers en percale Assortiment d'imprimés Légères imperfections. La paire 2<sup>95</sup>

Ensembles de draps en percale 180 fils par pouce carré Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle.

Wamsutta Springmaid  
Simple Double Grand Très grand  
16<sup>95</sup> 24<sup>95</sup> 34<sup>95</sup> 44<sup>95</sup>

Springmaid Ensembles complets  
Simple Double Grand  
79<sup>95</sup> 99<sup>95</sup> 149<sup>95</sup>

CANNON Oreillers classiques 6<sup>95</sup>

Couvre-matelas « Easy Fit »  
Simple Double Grand  
9<sup>95</sup> 12<sup>95</sup> 14<sup>95</sup>

Lits en laiton et en fer Aux plus bas prix garantis!

### Salle de bain

Robes de chambre 39<sup>95</sup>

Débarbouillettes 99<sup>c</sup>

Fieldcrest CANNON

Serviettes de bain 4<sup>95</sup>  
MARIEX STEVENS

Essuie-main 1<sup>95</sup>  
Draps de bain

Épais 37" x 65" 11<sup>95</sup>

### Serviettes

MARIEX EXCALIBUR

Bain 6<sup>95</sup>  
Essuie-main 4<sup>95</sup>  
Débarbouillette 2<sup>95</sup>

Fieldcrest CANNON

Tapis de bain 5<sup>95</sup>  
Assortiment de rideaux de douche en DPC 4<sup>95</sup>

Nappes  
Nappes Invitation 3M Scotchguard 9<sup>95</sup>  
disp. en 6 couleurs 52" x 70" et 60" x 84"

### Matelas

Le Charmeur à partir de 169<sup>95</sup>  
Chiro Posture à partir de 199<sup>95</sup>  
Royale Ultimo à partir de 269<sup>95</sup>  
Posturepedic à partir de 299<sup>95</sup>  
LaSalle à partir de 369<sup>95</sup>  
Tradition à partir de 499<sup>95</sup>

Beautysleep Evasion à partir de 199<sup>95</sup>  
Beautysleep Emotion à partir de 299<sup>95</sup>  
Beautyrest Deluxe à partir de 449<sup>95</sup>  
Beautyrest Supreme à partir de 599<sup>95</sup>  
W.C. Dual Comfort à partir de 799<sup>95</sup>  
Beautyrest  
Non-Flip Pillowtop à partir de 899<sup>95</sup>

LIVRAISON GRATUITE • INSTALLATION GRATUITE • RETRAIT GRATUIT • CADRE DE LIT GRATUIT  
Offre limitée  
Sur présentation de ce coupon recevez un rabais de 10% sur tout matelas Beautyrest de Simmons et Posturepedic de Sealy.  
Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Sur présentation du coupon seulement.  
Date d'expiration: 31 janvier 2002.

### Fenêtres

Gratuit Service à domicile 658-5218  
Levolor HunterDouglas

du 1 Janvier - 31 Janvier 2002  
Offre Boni 10% de rabais additionnel de nos plus bas prix garantis sur tous les stores HunterDouglas

### Porcelaine • Cristal • Articles-cadeaux • Couverts

Porcelaine fine Tressage  
Ens. 45 pièces 149<sup>95</sup>

collection Orrefors Votive Chandeliers  
notre prix 29<sup>95</sup>

Seau à glace 29<sup>95</sup>

### Articles pour la maison

Duo Design  
Batterie 10 pièces base encapsulée. induction prix régulier 299<sup>95</sup>  
269<sup>95</sup>

Couteaux de chefs Acier trempé Ambry Home  
Ensemble de 3 • Garantie à vie  
Notre prix 85<sup>95</sup>

salton Râpe à fromage  
Sans fil et rechargeable 29<sup>95</sup>

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas

# LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

Fondé au Québec en 1962

Place Laurier: (418) 658-5218

Priorité: les budgets des travaux pour 2002

## TENTATIVE DE MEURTRE EN PRISON

# On a libéré le prévenu avant de l'accuser

GUY BENJAMIN  
GBenjamin@lesoleil.com

■ Accusé d'une tentative de meurtre commise le 3 avril, Claude Tremblay doit sa liberté à la lenteur du système judiciaire. L'accusation a été portée près de neuf mois plus tard.

Pourtant, Tremblay, 25 ans, était déjà entre les mains de la justice au moment des gestes reprochés. C'est en prison que l'accusé s'en serait pris à un autre détenu à l'aide d'un pic artisanal. L'arme est une brosse à dents au manche bien aiguisé.

Malgré la dispute d'avril, Tremblay, qui a déjà habité Lévis, a quitté le centre de détention le 26 août, à la fin de la sentence reçue au début de l'année pour des voies de faits armées. Pendant ce temps, l'enquête progressait lentement et le dossier a été soumis au bureau des procureurs de la Couronne le 24 octobre.

Tremblay, qui habite maintenant la région de Saint-Jérôme, a été arrêté le 18 décembre pour comparution le lendemain. Il a été détenu jusqu'à hier, alors que le juge Alain Morand l'a remis en liberté, malgré l'objection de la procureure de la Couronne.

M<sup>re</sup> Sarah Julie Chicoine voulait que l'accusé soit détenu en attendant la tenue de son procès en raison de sa dangerosité. Le juge Morand n'était pas du tout de cet avis et s'interrogeait sur la lenteur du système judiciaire. Le magistrat se demandait pourquoi on a laissé l'accusé sortir de prison malgré les gestes commis.

Comment pourrais-je soutenir que l'accusé représente un danger pour la société alors que depuis six mois il s'est bien comporté, a déclaré le juge. L'avocate de la défense, M<sup>re</sup> Sylvie Côté, a fait la preuve que Tremblay s'est trouvé du travail dans une fonderie, qu'il mène une vie paisible et entretient une relation amoureuse stable.

Quelqu'un a décidé à ma place, a ajouté le magistrat, en faisant allusion à la décision des autorités carcérales de permettre à Tremblay de quitter le centre de détention. « Des gens auraient avantage à se parler », de commenter le juge Morand.

Le magistrat a toutefois exigé que l'accusé habite chez un ami, qu'il souscrive un engagement personnel de 2000 \$ et qu'une tierce personne en fasse autant. Tremblay reviendra devant le tribunal le 30 janvier.

Le juge s'interroge sur la lenteur du système judiciaire

# L'EST ET LA CÔTE-NORD



Caroline Roy-Fillion reçoit, à la maison, depuis octobre, des traitements en caisson hyperbare.

## D'autres familles veulent un caisson hyperbare comme celui de Caroline

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les caissons de traitement médical hyperbare à domicile deviennent de plus en plus populaires. Plusieurs familles de l'Est du Québec ont demandé au couple rimouskois, Pierre Roy et Judith Fillion qui possède un tel appareil, les coordonnées du fabricant américain afin de se procurer le caisson au coût de 15 000 \$.

La famille Roy-Fillion a fait l'acquisition, à l'automne, d'un caisson hyperbare portable afin que leur fille Caroline, 9 ans, souffrant de paralysie cérébrale, ait accès à des traitements continus, sans déplacement et séjour onéreux, en chambre hyperbare.

« On a eu beaucoup de demandes d'information sur notre caisson. Les gens sont curieux. Quatre ou cinq personnes au moins souhaitaient en acheter un », a précisé M. Roy au SOLEIL.

Depuis le 28 octobre, Caroline a reçu une première série de traitement à domicile, à raison d'une heure par jour sur une période de 40 jours.

La pression de ce caisson équivalente à celle qui est ressentie à 12 pieds (environ 4 mètres) de profondeur sous l'eau favorise l'oxygénothérapie des cellules du cerveau.

« On ne pourra vraiment évaluer le résultat de ces traitements que dans un an ou un an et demi, soit après quelques centaines heures de traitement. Pour l'instant, on a constaté que Caroline dort mieux. Et les parents sont aussi moins fatigués. Pour Caro, on sait que

c'est pour le plus long terme. Pour l'instant, il n'y a pas de résultat significatif », a ajouté M. Roy. Un jeune enfant de 8 ans de Mont-Joli utilise aussi le caisson de Caroline.

Ce caisson est muni de dispositifs sécuritaires qui ne nécessitent pas la présence de technicien, ni de supervision médicale ou d'autorisation du réseau de la santé, précise Pierre Roy.

Il n'était pas question de déboursier de 50 000 \$ à 60 000 \$ pour réaliser le nombre d'heures de traitement dont leur fille a besoin, soit de 300 à 400 heures, disent les Roy-Fillion.

C'est une famille montréalaise qui a appris aux Rimouskois l'existence de ce caisson portable qui est fait d'un long cylindre gonflable facilement transportable.

Caroline a aussi suivi, depuis 1995, un programme de l'Institut pour le développement du potentiel humain de Philadelphie, conçu par des neurologues russes. Il comporte de la stimulation physique et intellectuelle et l'apport d'acides aminés.

Rimouski possède une chambre hyperbare appartenant à l'École de plongée professionnelle de l'Institut maritime du Québec, mais elle n'est pas accessible aux usagers du réseau de santé, faute de financement.

Pour ce qui est de la campagne de financement du caisson hyperbare, 5500 \$ ont été amassés jusqu'à maintenant. La famille de Caroline peut être rejointe pour tout don au numéro de téléphone 4 18-723-4677 ou par courriel à national@royas).

## Le port de Sept-Îles reste le 2<sup>e</sup> au Canada

Malgré la crise mondiale du fer et de l'acier, il devance toujours Montréal et Québec

STÉPHANE TREMBLAY  
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Le port de Sept-Îles a manutentionné 20,1 millions de tonnes de marchandises en 2001, soit 3,8 millions de tonnes de moins qu'en 2000. Malgré cette baisse marquée, attribuable à la présente crise mondiale du fer et de l'acier, il a conservé sa position de tête au Québec, devant les ports de Québec et Montréal.

« Les expéditions de minerai de fer ont été de 18 millions de tonnes en 2001, alors qu'elles atteignaient 21,5 millions de tonnes en 2000. Il s'agit d'une diminution de 3,5 millions de tonnes. Le tonnage total de l'année 2000 avait atteint 23,9 millions de tonnes. Celui de 2001 reflète la situation

**Le port, moins achanlandé que l'an dernier, n'est devancé que par Vancouver**

économique mondiale et plus particulièrement la récession qui frappe l'industrie sidérurgique en Amérique du Nord et en Europe », déclare le premier dirigeant de l'administration portuaire de Sept-Îles, Charles A. Langlois.

L'an 2001 a également été moins achanlandé que le précédent dans ce port en eau profonde où la navigation est ouverte à longueur d'année. En effet, 550 bateaux ont mouillé dans les eaux portuaires septiliennes en 2001, comparativement à 643 pour l'année du nouveau millénaire. Les navires, qui transportaient principalement du minerai de fer, de l'essence et du mazout, ont tout de même procuré au port de Sept-Îles le deuxième plus fort tonnage des ports canadiens après Vancouver.

PREMIER NAVIRE EN 2002

Le premier bateau à s'amarrer au port de Sept-Îles en 2002 a été le *M/V Bernhard Oldendorff*, récoltant ainsi la traditionnelle canne à pommeau d'or.



Charles Langlois a remis au capitaine Pristam Singh Rawat, du *M/V Bernhard Oldendorff*, la traditionnelle canne à pommeau d'or.

Battant pavillon du Libéria, le cargo long de 245 mètres a franchi « allège » les limites du port. Après avoir chargé sa cargaison de 65 000 tonnes de minerai de fer de la minière IOC, le navire a repris le large à destination des États-Unis, hier après-midi.

Avant de repartir avec ses 26 membres d'équipage, principalement des Philippins, le capitaine Pristam Singh Rawat a reçu la prestigieuse canne à pommeau d'or, remise au capitaine du premier navire de l'année.

La remise de la canne à pommeau d'or est une tradition vieille de 165 ans. L'idée de donner un cadeau pour souligner l'arrivée du premier bateau a été inspirée de l'Angleterre. À Sept-Îles, elle existe depuis 12 ans.

## Grands travaux au centre hospitalier de Rimouski

Un médecin malgache recruté pour le département de radio-oncologie

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Des transformations majeures attendent le Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) au cours des dix prochaines années. En 2002-2003, plus de 15 M \$ seront investis dans des équipements médicaux de haute technologie. Le plus important centre hospitalier de l'Est du Québec sera agrandi.

Ce ne sera qu'un prélude à un projet immobilier majeur qui augmenterait de 40 % les espaces du CHRR vers 2011, tel que voté en décembre dernier par les administrateurs de l'établissement.

En décembre prochain, les premiers diagnostics de l'appareil de résonan-

ce magnétique seront disponibles après des travaux d'agrandissement du département de radiologie qui débiteront cet été.

En radio-oncologie, le feu vert pour les appels d'offres relatifs à l'agrandissement du département est attendu dans les prochaines semaines. Cela se fera avant la mise en place d'un troisième simulateur qui, au mieux, ne sera opérationnel qu'en 2003.

« L'objectif du plan directeur immobilier est de répondre aux besoins de la population par un plan de services en vigueur entre 2011-2020 et non pas pour déplacer des murs », souligne Daniel Petit, directeur général du CHRR.

En décembre dernier, l'appareil d'angiographie est entré en fonction, mettant un terme au va-et-vient entre

Lévis et Rimouski pour des services qui étaient facturés au coût de 100 000 \$ au centre hospitalier rimouskois. Plusieurs appareils à échographie ont aussi été achetés, notamment en cardiologie.

Les derniers grands travaux au CHRR remontent au milieu des années 1990 lors de la construction du centre de cancer et du réaménagement de l'urgence et des services de consultation externe.

RADIO-ONCOLOGIE.

Au département de radio-oncologie, une certaine impatience se manifeste face à l'autorisation du lancement des appels d'offres. La réévaluation des coûts de construction a retardé le projet annoncé lors d'une conférence de pres-

se de la députée de Rimouski, Solange Charest. Un troisième radio-oncologue, d'origine malgache, doit aussi se joindre à la petite équipe des deux spécialistes Redouane Bettahar et Sabrina Selmani.

« Le radio-oncologue malgache est toujours intéressé à venir à Rimouski. J'ai transmis le dossier à notre nouvel agent de recrutement pour régler les aspects administratifs », précise Redouane Bettahar, chef du département de radio-oncologie au Centre hospitalier régional de Rimouski.

Des questions liées à l'immigration et à l'organisation d'un stage de trois mois à Québec doivent trouver une solution avant sa venue à Rimouski. Par ailleurs, la liste d'attente au département de radio-oncologie de Rimouski se



Daniel Petit, directeur général du Centre hospitalier

maintient à 150 patients. « Le programme ministériel d'extension des heures de traitement reprend à nouveau à raison de deux heures supplémentaires tous les jours. Mais on ne peut pas tout le temps travailler 12 heures par jour », soutient le chef du département.



CONCOURS « Québec, tu me fais tourner la tête! »

Tous les jours, des cadeaux « évasion » seront attribués parmi les participants. Une valeur approximative de 100 \$.

Chaque vendredi, vous pourriez gagner un forfait pour quatre personnes d'une valeur d'au moins 1 000 \$ dans les établissements touristiques de la région de Québec.

GRAND PRIX CETTE SEMAINE

HÔTEL MANOIR VICTORIA Mont-Sainte-Anne

Deux chambres pour une nuit à l'Hôtel Manoir Victoria, comprenant les petits déjeuners et le dîner à la Table du manoir, le tout pour quatre personnes, quatre billets de ski à la station Mont-Sainte-Anne, deux emballages-cadeaux offerts par le Musée de l'abeille situé sur la Côte-de-Beaupré.

Une valeur totale de 1 020 \$

Si vous étiez guide touristique dans la région de Québec, que feriez-vous découvrir à vos visiteurs ?

La visite (parents ou amis) débarque à Québec ! Imaginez pour eux le séjour idéal et décrivez-le en quelques mots. (Vous avez le droit de consulter le site de l'Office du tourisme et des congrès de la région de Québec au [www.regiondequebec.com](http://www.regiondequebec.com).) Soyez à l'écoute de *La Bande à Gillet* de 6 h à 10 h. Vous pourriez être appelé à défendre vos choix en ondes.

Où dormir ?

(au moins une nuit)

Où manger ?

(au moins un repas)

Où sortir ?

(au moins une activité)

Retournez à LA BANDE À GILLET  
CJMF, 1305, chemin Sainte-Foy, bureau 402, Québec (Québec) G1S 4Y5

Nom :

Téléphone résidence : bureau :

Règlements complets disponibles au Soleil et à CJMF.

95.1 FM  
103

LE SOLEIL

Québec

QUÉBEC  
Ville et région  
TOURISME & CONGRÈS  
[www.regiondequebec.com](http://www.regiondequebec.com)

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Mission de guerre

Le gouvernement fédéral a choisi son camp. Les 750 soldats de l'armée canadienne n'iront pas en Afghanistan pour y maintenir la paix au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), mais pour y faire la guerre sous commandement américain. Une décision qui portera un dur coup à la réputation de gardien de la paix que s'est taillé le Canada au fil des ans.

Le changement de cap du premier ministre, Jean Chrétien, a de quoi étonner. Au mois de novembre, il affirmait haut et fort qu'il n'était pas question que les soldats canadiens participent à de gros combats en Afghanistan. «Nous voulons apporter la paix et le bonheur, autant que possible», avait-il déclaré.

Mais ce n'est pourtant pas la mission qu'il donne à ses 750 soldats en les envoyant se battre aux côtés des Américains dans un des coins les plus hostiles du pays, Kandahar. Le contingent canadien ne sèmera pas la paix et le bonheur sur son chemin, mais s'affairaera plutôt à détruire les poches de résistance du réseau Al-Qaïda et à inspecter les camps abandonnés par les officiers d'Oussama ben Laden.



Julie Lemieux  
 JLemieux@lesoleil.com

Un soutien à l'acheminement de l'aide humanitaire est aussi au programme, de même qu'une mission de déminage et de protection des accès aux routes et aux aéroports, mais ces mandats ne seront pas effectués dans le cadre d'une mission de maintien de la paix. Ils s'inspireront plutôt du droit à la légitime défense défini dans l'article 51 de la Charte de l'ONU, qui a été invoqué par les Américains pour justifier les attaques contre l'Afghanistan. Ce qui implique que les soldats ne porteront pas de casque bleu et pourront se livrer à des combats pour que l'opération soit un succès.

Cette nouvelle orientation est fort discutable. Car le Canada sera ainsi associé à toutes les frappes américaines, agira à l'encontre de ses propres principes militaires et perdra du coup le semblant d'indépendance qu'il pouvait jusqu'ici réclamer face à son voisin. La réputation du pays, perçu comme une nation pacifiste à l'étranger, risque également d'être ébranlée. D'autant plus que le Canada aurait très bien pu choisir le camp de la paix en joignant les rangs de l'ISAF.

En effet, le ministre de la Défense, Art Eggleton, a lui-même admis que la Grande-Bretagne, qui supervise cette opération de maintien de la paix, avait offert au Canada de prendre la relève des soldats européens dans six mois. Mais il semble bien que le gouvernement canadien, frustré d'être relégué à la deuxième vague d'intervention, ait préféré se ranger du côté des Américains.

M. Chrétien voulait sans doute faire taire les mauvaises langues qui ne cessent de dénoncer l'état lamentable des forces armées, affirmant même que la Grande-Bretagne hésitait à faire appel au Canada en raison de ses équipements militaires vétustes. En s'alliant aux Américains, le premier ministre espère peut-être démontrer que son armée peut encore se tenir debout et constituer un maillon essentiel à la lutte au terrorisme, contrairement à ce que laissait entendre le long silence des Anglais.

Voilà toutefois de l'orgueil mal placé qui pourrait, pour de simples raisons politiques, mettre en péril inutilement la vie des soldats canadiens. Car il ne faut pas se le cacher: nos soldats courent de grands risques en se battant ainsi aux côtés des États-Unis. Les rebelles afghans leur feront sans doute la vie dure puisqu'ils seront en mission de combat et représenteront l'ennemi à abattre.

Certains spécialistes estiment en outre que les soldats canadiens sont mal formés et mal équipés pour se lancer dans cette guerre, des allégations réfutées par le gouvernement fédéral. L'avenir nous dira qui avait raison à ce chapitre, car une armée sans ressources ne pourra tenir longtemps dans ce coin de l'Afghanistan.

Le gouvernement aurait pourtant eu de bons arguments pour pencher du côté de l'ISAF et attendre six mois avant d'envoyer ses soldats prendre la relève des militaires européens. Mais il aura beaucoup plus de mal à justifier sa décision de joindre les troupes américaines lorsque le premier soldat canadien mort au front sera rapatrié au pays.



### CARREFOUR DES LECTEURS

#### L'église diocésaine de Québec est-elle à l'agonie ?

À y regarder de près, on y retrouve les mêmes préoccupations que dans les années 70: diminution de la pratique religieuse, diminution des nouvelles vocations (prêtrise) et par voie de conséquences: diminution des entrées d'argent nécessaires à la bonne marche et au bon fonctionnement des paroisses aux prises avec des bâtiments dont la lourdeur financière n'est plus à démontrer. Le choix qui semble nous proposer, aujourd'hui, le diocèse de Québec est le regroupement, les fusions et la fermeture des lieux de culte. Est-ce bien dans ce choix que la Parole de Dieu et l'évangélisation seront les mieux servies? Permettez-moi dans douter.

Le 11 septembre 2001, nous a placés face à une réalité et cette réalité nous ébranlent tous. Elle nous retourne, (il me semble) à la fameuse Tour de Babel, dont Jean-Paul II nous entretient régulièrement. Sans entrer dans le débat des responsabilités des attaques du 11 septembre, ne pourrions-nous pas nous interroger, un peu à l'image de ces hommes d'affaires de New York qui au lendemain de la tragédie se posaient la question, à savoir s'il ne valait pas mieux avoir plusieurs petits bureaux sur le territoire plutôt qu'un seul et à un seul endroit. Sauvegarder toutes les églises paroissiales est irréaliste. La conservation, à tout prix, des petites églises paroissiales est essentielle à la survie même de l'Église. Elles sont notre assurance en l'avenir. Les petites paroisses peuvent, si on leur en donne l'occasion et sans les accabler de lourds projets pastoraux, être de véritables cellules d'évangélisation à mesure humaine. (Ce choix impliquerait sans doute une nouvelle définition de ce qu'est un paroissien, de même qu'un nouveau partage des responsabilités entre les laïcs et les membres du clergé.) Pour ce qui est des églises de grande envergure ne pourrait-on pas les confier au patrimoine culturel et religieux dont l'État possède la compétence et l'expertise par l'entremise de ses musées et autres organismes culturels? Rappelons à notre mémoire, le Temple de Jérusalem, et plus encore Celui dont nous célébrons la naissance le 25 décembre

#### La santé, le bien le plus précieux

Peu avant Noël, la Commission macroéconomie et santé, présidée par le professeur Jeffrey D. Sachs, économiste de renommée mondiale, présentait à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) un rapport démontrant l'importance d'investir dans la santé pour promouvoir le développement économique et faire reculer la pauvreté à l'échelle mondiale. Puisse le gouvernement fédéral répondre à l'appel lancé par la commission en investissant dans la santé une partie des 500 millions\$ du nouveau Fonds pour l'Afrique destiné à réduire la pauvreté et à fournir une éducation de base, notamment en Afrique subsaharienne. Après tout, investir dans la santé, c'est non seulement sauver des millions de vies, mais c'est aussi un moyen de progresser dans la réalisation des objectifs de développement pour le millénaire, tel que la réduction de la pauvreté et l'accroissement de la scolarisation.

Quoi de plus à propos que de commencer ce nouvel an en souhaitant à tous et chacun ce qu'il y a de plus précieux, soit, la santé.

Bernard Desruisseaux,  
 Montréal

#### Quatre-vingts millions de plus en 2002

En 2001, la population mondiale a augmenté de quatre-vingts millions d'individus. Elle augmentera encore d'un autre quatre-vingts millions en 2002. Ça fait depuis 40 ans que ça dure. Quatre-vingts millions c'est grosso modo l'équivalent de trois Canada par année! Quand on pense que ça prend actuellement un PNB de 1000 milliards pour assurer le niveau de vie de 30 millions de Canadiens! Évidemment ce sont les pays pauvres qui ont ce triste championnat, alors que c'est

la dénatalité dans les pays riches. Les deux tiers de l'humanité soit quatre milliards n'a pas fait l'expérience des deux guerres mondiales, ni de l'holocauste ni la guerre de Corée, etc. Ces quatre milliards, par contre, vivent dans le dénuement le plus complet.

Attention M. Bush! Croyez-vous que c'est par la loi du Texas que vous allez régler les problèmes de 2002. N'est-ce pas que le véritable terreau du terrorisme en 2002, c'est la pauvreté, l'humiliation, l'injustice. Que faites-vous M. Bush? N'avez-vous pas le mauvais bout de la lorgnette? Quatre-vingts millions d'individus par année depuis déjà 40 ans, est-ce que ça vous dit quelque chose. Pouvez-vous seulement l'imaginer! Pour un seul ben Laden éliminé il y en a des millions d'autres qui se lèveront! Qu'attendez-vous M. Bush? Dépêchez-vous, M. Bush, à élever des barrières de plus en plus hautes. Un coup parti, pourquoi pas faire un gendarme avec chacun des Américains et cantonner le reste de l'humanité dans des ghettos. Votre ami M. Sharon a commencé d'ailleurs à le faire en Palestine. Bonne année, M. Bush! Tout le monde vous aime.

Charles Gagné  
 Sainte-Anne-de-Beaupré,

#### Au revoir mon ami

M. Réal Fillion, chevalier des arts et des lettres de France, fondateur du Festival de la bande dessinée de Québec, n'est plus. Ami et confident des plus grands bédésistes du XX<sup>e</sup> siècle (Hergé, Morris, Uderzo et autres), Réal était un être très cultivé, passionné et acharné. N'ayant pas peur de ses opinions, il était d'une générosité exemplaire.

Pour ma part, j'ai eu l'honneur de partager son amitié pendant plus de cinq années. Je n'oublierai jamais la lueur dans ses yeux lorsqu'il me tendait dans les mains un tirage de tête signé ou une première édition des années 30 de Tintin. Il était dans son élément, il était comme un gamin espiègle. Immortalisé par ses amis dans un nombre important de bd, il restera à jamais dans ma mémoire. Réal, quand je m'ennuierai, je saurai dans quelles pages te trouver... Salut!

Patrick Laroche  
 Québec

## Les deux solitudes, version 2002

Faut-il y voir un signe des temps? Le plus grand quotidien anglophone du Canada (en termes de tirage), le *Toronto Star*, se prépare à abolir son seul poste de correspondant à l'Assemblée nationale du Québec. Prétextant une situation budgétaire plus serrée, la direction du *Star* a prévenu son correspondant à Québec, Bob McKenzie, qu'à compter du mois de mars, la politique québécoise serait assumée à partir... d'Ottawa!



Gilbert Lavoie  
 GLavoie@lesoleil.com

On pourrait croire à une situation isolée, mais ce n'est pas le cas. Depuis que la crainte de l'indépendance du Québec s'est estompée, le Canada anglais s'intéresse moins à nous. Le réseau CTV a fermé son bureau régio-

nal à Québec l'automne dernier, CBC a réduit son équipe, et certains craignent même que la Canadian Press ne retire son correspondant à l'Assemblée nationale si Jean Charest prend le pouvoir aux prochaines élections.

La colline parlementaire de Québec était jadis un tremplin prestigieux pour la presse anglophone. Ce n'est plus le cas. On pourrait se consoler en disant que les articles que l'on publiait sur nous ne s'intéressaient qu'à la menace péquiste et alimentaient les préjugés. Mais on constate aussi que les médias anglophones ont diminué leur couverture des autres grands secteurs d'activité à partir de Montréal. À plus long terme, cela signifie que la presse anglophone aura moins d'expertise lorsque des événements importants ramèneront les feux des caméras vers le Québec.

Il n'est pas question ici de faire la morale aux autres puisque la presse francophone demeure à peu près absente des grandes ca-

pitales du Canada anglais. Exception faite du correspondant de *La Presse* à Toronto et du réseau de Radio-Canada dans les provinces, la présence des journalistes francophones à l'extérieur du Québec se limite à la couverture du Parlement fédéral. Or, même cette couverture a diminué au cours des dernières années. La Presse canadienne et *La Presse* ont réduit leurs effectifs, TQS a fermé son bureau, et à l'exception de CKAC, la radio québécoise s'alimente à une seule source, celle du journaliste Marc Pépín du réseau NTR.

Les deux solitudes reprennent leur place. Bien sûr, la politique est moins animée à Ottawa sous Jean Chrétien que sous Brian Mulroney ou Pierre Trudeau. Et Bernard Landry passionne moins les foules que Lucien Bouchard ou René Lévesque. Mais la diminution des effectifs journalistiques dans les capitales a des conséquences perverses sur le débat social. Quand les Québécois se plaignent de la diminution des res-

sources dans le réseau de la santé, ils ignorent souvent que l'on vit les mêmes problèmes en Ontario, en Alberta ou en Colombie-Britannique. Et quand les éditorialistes anglophones écrivent sur le Québec à partir d'un simple article de presse ou d'un reportage à la télévision, ils n'ont pas de journaliste bien établi à Montréal ou à Québec chez qui tester leurs opinions. Les risques d'erreur sont accrus d'autant.

Le débat public éclairé commande que l'on ait des points de comparaison. Éducation, sécurité publique, santé, on ne compte pas les sujets où les provinces pourraient profiter d'une meilleure connaissance de ce qui se fait ailleurs. Mais la géographie et la réalité politique de ce pays font que l'on documente souvent nos discussions à partir d'études américaines, avant même de chercher à connaître l'expérience des autres provinces.

Voilà une situation qui devrait nous préoccuper tous, indépendamment de nos opinions politiques.

## OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

## Day nettoie ses bottes sur les tapis du Ritz

C'était une bien bonne idée de réserver le Ritz Carlton de Montréal pour lancer l'année politique. En politique fédérale, cela marche toujours. Brian Mulroney l'a prouvé dans les années 80. Stockwell Day tente le coup maintenant.

Les pontifes de la presse anglaise ont toujours aimé l'endroit. D'abord parce que cela leur donne l'illusion, une fois de temps en temps, de faire vraiment de la politique « nationale », plutôt que seulement *canadian*. Et puis, c'est la seule grande ville canadienne où on puisse manger en buvant du vin après l'heure de tombée des journaux et des réseaux de télévision.

Stockwell Day se lance donc dans la course à sa propre succession et il aura bénéficié d'une couverture inespérée dans les bulletins de soirée... Ce n'est pas si étrange qu'il paraît puisque, à droite de l'échiquier politique, Joe Clark et Preston Manning s'y sont déjà essayé, quoique sans succès. Pierre Trudeau fut plus fûté en 1979: il s'arrangea pour se faire nommer à sa propre succession par les courtisans qu'il avait lui-même placés au Sénat, ce qui lui évita d'avoir à mesurer sa popularité personnelle.

Ce n'est pas la candidature de Day qui surprenait hier soir. C'était plutôt l'endroit qu'il avait choisi. Et le ton qu'il entend manifestement donner à sa campagne.

D'abord le choix du Ritz est symbolique: c'est de là que Brian Mulroney a lancé sa campagne victorieuse. Et c'est là aussi qu'il a toujours réuni sa « coalition arc-en-ciel » de Québécois nationalistes et fatigués des libéraux. Il paraît qu'il en existe encore au Québec! Je pense aussi que c'était pour Day une occasion de faire « national » tout en snobant la bien-pensante Toronto qui ne l'a jamais aimé...

Stockwell Day entend être le candidat de l'antiestablishment. Ses modèles sont, a-t-il rappelé lui-même, John Diefenbaker, Wackie Bennett, Preston Manning, Mike Harris ou Ralph Klein, des chefs populistes qu'on n'a pas vu souvent dans un chic hôtel de Montréal. Cette soirée au Ritz lui permit donc, en quelque sorte, de nettoyer ses bottes de cowboy sur les tapis du Ritz.

Mais l'ancien chef de l'Alliance canadienne ne s'est pas gêné pour faire appel à la grogne des membres de l'Alliance canadienne qui l'ont élu en juillet 2000 dans une proportion de deux contre un! Il prétend avoir été



Michel Vastel

Mvastel@lesoleil.com

trahi par les analystes de CBC-Radio-Canada (pas ceux de la soirée du Nouvel an toutefois!). « N'êtes-vous pas tannés de vous faire dire quoi faire, quoi penser, comment voter par les savants invités de CBC-Radio-Canada », lança-t-il aux caméras des deux réseaux qui diffusaient ses propos en direct!

C'est un vieux thème qui marche toujours avec les militants réformistes des Prairies: restons purs et méfions-nous de l'influence perverse de ces nouvelles tendances qui nous arrivent par la télévision. Plus insolent que jamais, Day ramène donc toutes les idées qu'il a défendues pendant la dernière campagne électorale et que les bien-pensants avaient dénoncées:

moins d'impôts et remboursement de la dette; défense de la famille et régime plus sévère contre les criminels; Sénat élu, votes libres aux Communes et référendums fréquents. Et plus d'autonomie pour les provinces.

Comme les trois autres candidats connus à la direction de l'Alliance canadienne — Diane Ablonczy, Stephen Harper et Grant Hill — Stockwell Day est identifié à la droite albertaine (bien qu'il se soit fait élire en Colombie-Britannique). C'est aussi dans le gouvernement albertain qu'il a acquis l'expérience du gouvernement dont il se vante. Pour un parti qui prétend conquérir l'Ontario et le Québec et renvoyer les libéraux sur les banquettes de l'opposition, cela ne fait pas très « national ». Il y a bien ce (ou cette) Enza aux longues jambes soigneusement épilées qui se prétend de Toronto, mais cette adresse est peut-être travestie elle aussi, comme le reste.

Stockwell Day avait suffisamment d'organisation au Québec pour remplir un salon du Ritz et communiquer une très bonne impression à la télévision. C'est cela qui comptait hier, toute la soirée étant réservée aux caméras de télévision. L'ancien chef de l'Alliance avait bien besoin d'une bonne performance pour lancer sa

campagne. Dans son entourage, on reconnaît que Stephen Harper est en avance, qu'il faudra un deuxième tour de scrutin en mars, et que ce serait utile que Diane Ablonczy se retire en faveur de Day. Mais, vu du Québec, cela ressemble surtout à une chicane de famille entre Albertains, et entre conservateurs.

La seule chose qui distingue les candidats à la direction de l'Alliance, c'est leur attitude face au Parti conservateur de Joe Clark. Il y a ceux (Ablonczy et Hill) qui se disent prêts à arranger un mariage à la sauvette. Il y a celui (Harper) qui ne parlera jamais aux conservateurs et... Surprise! Stockwell Day, partisan de la coopération mais sur une base qui reflète les résultats de la dernière élection générale: deux fois plus de suffrages que les conservateurs, cinq fois plus de députés et qui a dix fois plus de militants.

Hier soir, les jeunes du Parti progressiste conservateur, du moins les sept membres de l'exécutif, sont donc venus se mettre au service de Stockwell Day, sans condition. L'affaire parut assez sérieuse pour que Joe Clark envoie une espionne. Précaution bien inutile cependant: le Ritz Carlton n'a d'oreilles que pour le parti de Brian Mulroney. Ou ce qu'il en reste...



Sidérée, New York est devenue une réalité physique mutilée, hantée par les pires scénarios de destructions hollywoodiennes avec en toile de fond, des images de réfugiés en pleine détresse.

## Les craintes de la mort de la civilisation

Jean-Dominique Leccia

Psychiatre et professeur adjoint  
au département de psychiatrie  
à l'Université McGill, Montréal

À New York, ville pourtant familière avec toutes les peurs de la modernité, les prescriptions de somnifères et d'anxiolytiques grimpent, la population continue d'être inquiète. Tout semble à la fois pareil et différent... Le choc du 11 septembre et l'insécurité environnementale ont généré ce que les médias nomment une véritable psychose spatiale.

Pour la psychiatrie contemporaine, cette réaction confirme l'influence grandissante des problématiques territoriales dans les modalités de production et d'expression du mental. La fragilisation du territoire nord-américain démontre sous nos yeux et en temps réel comment l'espace peut être impliqué dans la production massive d'unités cliniques. Ce drame dévoile les qualités et l'impact d'un langage territorial dont nous mesurons depuis quelques années les effets de manière individuelle et isolée dans notre pratique psychiatrique.

Comme pour les individus que nous recevons, l'harmonie spatiale des sociétés se fonde sur un équilibre original entre certains lieux identitaires et certains trajets symboliques. Les destructions du 11 septembre ont affecté ces deux paramètres déstabilisant ainsi pour la première fois la spatialité nord-américaine. Les icônes, d'abord. Comme les totems, les cathédrales ou les statues bouddhistes qui ont et affirment des identités collectives, les gratte-ciel dont les images ont depuis longtemps colonisé la planète sont la

marque distinctive de l'Amérique. Les attaques ont frappé leur ville d'élection, New York, véritable forêt de gratte-ciel dont les figures de proue, les *Twin Towers*, ont été détruites en direct. Le World Trade Center n'était pas un monument comme les autres. C'était un des lieux emblématiques d'une société se définissant par son mouvement, c'était un lieu de condensation et d'échanges, en témoignent les milliers de corps anéantis sous ses décombres et les dizaines de nationalités touchées par le massacre. Cette activité et cette diversité se sont brutalement figées sur image, contrariant le rêve nomade originel d'une spatialité nord-américaine doublement touchée, non seulement dans la destruction d'un des lieux identitaires, mais aussi, dans la restriction de sa mobilité — voyages annulés ou reportés, déplacements ralentis, mesures de sécurité aux frontières du continent, voire aux portes de Manhattan. Si chez les individus que nous rencontrons la perte des repères environnementaux génère un sentiment de vide dont l'issue peut être tragique, cette même syncope spatiale, lorsqu'elle touche notre moderne Babylone, réveille les craintes de la mort de la civilisation toujours possible.

## VULNÉRABILITÉ

Le choc est d'autant plus intense que contrairement à l'attentat d'Oklahoma City, l'agression n'est pas domestique et localisée, elle est cette fois conduite par des réseaux étrangers sommairement équipés, mais efficaces, et elle ébranle une spatialité à haute définition qui découvre sa vulnérabilité. On navigue dans ces zones dangereuses, hors de toute visibilité, dans ces recoins obscurs où depuis l'enfance (celle des indi-

vidus comme celles des peuples) naissent les peurs les plus irrationnelles avec leur aura de magie: recours massif à des explications religieuses ou chamanistiques; émergence d'états délirant persécutatoires ou charismatiques. Prise en défaut, la parole usuelle ou scientifique semble suspendue, inefficace. « Quand c'est arrivé, je me suis promené dans les rues de Brooklyn et ce qui m'a frappé, c'est que c'était totalement silencieux. Personne ne parlait », témoigne Paul Auster. C'est cette même sidération que nous constatons sur les lignes de front psychiatriques lorsque viennent à échouer des individus en état d'égarement spatial.

Si ce silence, aujourd'hui collectif, est familier au grand public, c'est qu'il se répète, il accompagne tous les chaos télévisualisés, catastrophes, déroutés ou exodes de populations, autant de visages sans voix face à des caméras soudainement avides de mots, avides de sens. Sidérée, New York est devenue une réalité physique mutilée, hantée par les pires scénarios de destructions hollywoodiennes avec en toile de fond, des images de réfugiés en pleine détresse. Comme pour ces déplacés, comme pour les autres itinérants de la planète, incluant les sans-abri, l'espace impose sa présence à toute une population ordinairement protégée par un univers d'images réconciliatrices. Double faille: celle du réel, mais aussi, celle d'un imaginaire où la fiction fait retour dans la réalité. L'image s'est fait chair.

## ANGOISSE

Pour tous, le 11 septembre annonce la fin des paradis territoriaux, la fin des sanctuaires. L'histoire doit à nouveau composer avec ses contraintes géographiques, au risque de s'y perdre: peur

de l'inconnu, angoisse du vide, d'un soi qui se dérobo, d'un espace qui soudain devient opaque, étrange, voire menaçant. C'est cette même angoisse endémique colorant l'air du temps que l'on rencontre individualisée lorsque la psychiatrie se déplace dans des environnements dévalués ou insécurisés: de la banlieue au centre-ville, des ghettos aux quartiers cosmopolites, des régions éloignées aux villes sinistrées, du Nord au Sud. Là où l'espace indique ses faiblesses et ses limites, ce sont ces mêmes corps orphelins de mots, isolés, atomisés, que nous recevons, toxicomanes, accros divers, phobiques, *border-lines*, qui, comme les immigrants, les itinérants et les délinquants dans un autre registre, perdent le sens commun de l'espace. Là aussi, le silence régit pour exprimer une détresse territoriale où le corps est tout entier sollicité, depuis la fatigue chronique jusqu'au suicide en passant par *burn out* et addictions. Dans les cliniques de la modernité, c'est le plus souvent le corps qui se retrouve en première ligne comme médiateur du malaise. C'est autour de lui que vont s'organiser les premiers soins, à New York.

D'abord, réflexe de simple survie, images, expurgées des violences faites au corps dont on veut préserver l'intégrité visuelle. Ensuite, ton confidentiel et intimiste des grands présentateurs sur fond d'image des tours en boucles qui se répètent pour exorciser le trauma, et proximité du personnel politique accompagnant la population et l'invitant simplement à recommencer à vivre normalement. Au-delà de ces interventions d'encadrement de masse qui bien sûr, indiquent des stratégies thérapeutiques, les individus déstabilisés vont se réunir spontanément dans des lieux pu-

bles, églises, écoles ou bureaux. Dans ces regroupements de fortune fonctionnant comme communautés où familles, c'est la réconciliation du corps avec son environnement qui va être recherchée. Elle est comme nous l'avons observée à l'urgence préalable à toute expression et résolution du malaise, et c'est du reste dans ces communautés spontanées que se sont présentés de nombreux intervenants dont les lieux de soins étaient désertés. Loin de la neutralité et de la distance clinique que requiert classiquement une rencontre psychiatrique, ils ont pu constater la manière dont ce séisme éclaire et souligne les bouleversements actuels de nos pratiques thérapeutiques en pleine évolution.

Dans notre nouvelle aire, le Siècle de l'Espace, comme l'annonçait Foucault, les territoires sont devenus aléatoires, flottants sur une planète vieillissante, médiatement déclassée. L'insistance de facteurs environnementaux politiques et écologiques hors contrôle fragilisent les spatialités humaines et signent une véritable révolution spatiale du mental. La position respective et les rapports de la parole, du corps et du soi sont actuellement en pleine mutation, et consacrent le retour dans notre civilisation de son éternel refoulé, l'espace. Ces bouleversements structureaux qui génèrent les cliniques de notre modernité déportent en même temps la psychiatrie de ses lieux d'élection, l'asile ou le divan, et lui imposent l'élaboration de dispositifs d'accueil nomades, capables de produire leur propre logique thérapeutique. Au-delà de ses approches biologiques et psychologiques, la psychiatrie, elle-même aujourd'hui, en souffrance territoriale, est sollicitée à penser l'Espace, comme nouvel interlocuteur du mental.

## À la veille de ses 50 ans, le Carnaval veut faire école

MARC LESTAGE

MLestage@lesoleil.com

Le Carnaval de Québec célébrera bientôt ses 50 ans et son nouveau directeur général, Jean Pelletier, s'efforce de convaincre tous ceux qui se trouvent sur son chemin « que les quelques années qui restent suffiront à faire de cet événement la référence touristique festive hivernale en Amérique du Nord ».

Pelletier qui a décroché son premier emploi d'été dans les ateliers du Carnaval, alors qu'il terminait son secondaire, en 1978, a occupé presque tous les postes de l'organisation depuis. « J'ai été journaliste, bénévole, administrateur, responsable de duché, président (en 1992), responsable des commandites puis directeur général », aime-t-il rappeler, sans même reprendre son souffle. Il se serait déguisé en Bonhomme Carnaval une fois ou l'autre pour remplacer le célèbre personnage que personne ne s'en étonnerait...

En décidant de devenir la référence d'ici trois ans, « cela ne veut pas dire que le Carnaval veut être le plus gros. Le Carnaval de Québec est déjà le plus grand carnaval au monde. Non. Concrètement, nous voulons devenir l'événement qu'on cite en

exemple », d'expliquer le patron.

D'ailleurs, s'il faut en croire Pelletier, le travail est déjà largement commencé. En même temps qu'il donnait congé à sa reine pour faire plus de place à Bonhomme, le Carnaval s'est engagé dans un « recyclage » presque complet de son programme afin de faire en sorte que « toutes les activités permettent aux touristes de participer et non seulement d'être témoins des célébrations ».

Les enfants et les familles ont, depuis longtemps, accès à des activités de glisse. Le concept a été élargi de façon à ce que les visiteurs puissent à leur tour « vivre une expérience unique comme dormir sous un tipi, pêcher la truite sous la glace et sculpter eux-mêmes la neige », explique le dg.

La formule promet d'aller plus loin éventuellement. « Pourquoi pas permettre à tous ceux qui le désirent de traverser le fleuve en canot, construire un igloo et y dormir? » suggère l'administrateur.

Le Carnaval c'est aussi une entreprise de 6,5 millions \$ dont les budgets proviennent, dans des proportions à peu près égales, des commanditaires, des gouvernements et des activités de financement. Outre ce budget, la principale ressource du Carnaval, celle qui

assure sa survie, c'est l'armée de 1000 bénévoles qui se relaient année après année pour prêter main forte aux quelque 20 employés permanents de l'organisation. « Le Carnaval n'existerait pas s'il ne pouvait compter que sur l'équipe de permanents », admet Pelletier.

Depuis quelques années, les bénévoles ont leur bistro où ils peuvent se réunir avant et après leurs corvées. Le local, situé à Place Québec, ouvrira ses portes les samedis 12 et 19 en fin d'avant-midi, dans un effort de recrutement « La vie vous intéresse? Vous voulez vous amuser? Engagez-vous ».

À plus long terme, le Carnaval multiplie les associations avec des organismes, dont le collège Mérici de Québec et le collège de Rimouski dont les étudiants en tourisme et en électronique participent, année après année, à l'accueil des touristes ou au réglage des effets spéciaux et des jeux de lumière du palais de glace.

Parmi les nouveautés de cet hiver, la rue Cartier devrait se garnir de sculptures de neige; une galerie d'art dédiée à Harry Potter sera aménagée sur Maguire; un tournoi de hockey de rue sera aussi disputé sur le parvis de l'église Saint-Roch durant le Carnaval, qui a lieu du 1<sup>er</sup> au 17 février.



Le nouveau directeur général, Jean Pelletier et Aline Viel mettent la dernière main au char de la Norvège dans les ateliers du Carnaval.

## Révocation du permis de taxi d'un chauffeur-trafiquant

ISABELLE MATHIEU

IMathieu@lesoleil.com

Normand Tousignant, un chauffeur de taxi condamné à 30 mois de pénitencier pour trafic de cocaïne, a vu, sans grande surprise, son permis révoqué par la Commission des transports du Québec (CTQ).

Tousignant, 50 ans, était considéré comme le chef d'un réseau comptant cinq chauffeurs et une répartitrice, tous reconnus coupables, sauf un, Claude Simard, décédé avant son procès.

Le permis du chauffeur Richard Plamondon a été suspendu jusqu'à ce qu'il soit transféré; celui utilisé par Serge Lévesque a été révoqué, tandis que celui de Claude Simard a pu rester entre les mains de son titulaire, un homme étranger au trafic de drogue. Les informations concernant le statut du permis de Jean-Guy Martel étaient non disponibles hier.

La Commission des transports du Québec considère que l'entreprise Taxi Noja de L'Ancienne-Lorette, dont Normand Tousignant était l'actionnaire majoritaire, est responsable des actes criminels reliés à l'exploitation du permis.

Le réseau des chauffeurs de taxi a vendu jusqu'à 100 quarts de gramme de cocaïne par jour, entre octobre 1999 et juin 2000.

La Commission des transports du Québec n'a pas les moyens de suspendre les permis de taxi d'accusés durant les procédures. Les quatre chauffeurs arrêtés à Québec, au début de décembre, Roger Dupuis, Mario Capano, Jocelyn Gingras et Sébastien Carrier, pourraient donc, en vertu de la loi, continuer leurs activités. Ce n'est toutefois pas ce que leurs employeurs respectifs ont décidé...

La police de Québec poursuit toujours son enquête dans ce dossier et pourrait procéder prochainement à d'autres arrestations.

### EN BREF

#### Sweeney, le conducteur ivre: sentence le 27 mars

SOREL-TRACY — La famille du petit Kevin Lavallée, happé mortellement par un conducteur ivre en mai dernier, devra patienter avant de connaître la sentence qui sera réservée à André Sweeney. Agé de 52 ans, Sweeney a déjà plaidé coupable l'été dernier à une accusation de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort du jeune Kevin Lavallée, 6 ans, à Massueville, en Montérégie. L'accusé s'est présenté devant le juge Yves Lagacé qui a remis les représentations sur sentence en mars. M<sup>e</sup> Réal Quintal, l'avocat de Sweeney, a soutenu devant les médias que son client était repentant et qu'il espérait même que des gestes comme ceux qu'il a commis ne se reproduiront plus dans la société. (PC)

atccanada.com/LIGNE-D-AFFAIRES

Calgary, Montréal, Halifax, Chicago, Dallas, Oslo, Auckland, Osaka. Que ce soit à travers la ville ou à travers le monde, AT&T Canada peut vous aider à rester en contact. Son réseau haute vitesse peut vous procurer des connexions rapides et fiables presque partout où vous faites des affaires. Petite planète, non ?



AT&T Canada

UN MONDE INFINI

Voix Données Internet Affaires électroniques